

Grenade

Saint-Caprais

De Granada a Sant-Crambari

n°4

Bulletin
d'informations
municipales

juin/juillet/août 2009



Cap sur l'été!

AU SOMMAIRE

Les dossiers à suivre *Les zones humides*

Un portrait, une idée *Suivez le guide!*

Agenda *Dates à retenir pour l'été*



GRENADÉ
SUR GARONNE



Notre cadre de vie

- 3 *Nouvelles des travaux et aménagements p. 3-4*
Chut... c'est l'été p. 4
Vandalisme p. 4

Bien dans ma ville

- 6 *Brèves p. 5-8-11-12*
Police Municipale p. 5
Point Information Jeunesse p. 6
CLAS p. 7
État-civil p. 7
Service Sport-Jeunesse p. 8-9
Communiqués p. 10
Environnement p. 11
Solidarité internationale p. 11
Urbanisme p. 12
CCAS p. 12-13-14
Vie culturelle p. 15
Finances p. 16
Santé p. 17

Les dossiers à suivre

- 18 *Les zones humides et Grenade*

Un portrait, une idée

- 20 *Suivez le guide !*

Conseils municipaux

- 21 *Conseil du 30 mars 2009*
Expression des élus

Arrêt sur images

- 23 *Journée du Souvenir – 8 Mai*
Jeunes électeurs – Théâtre & activités

Communauté de Communes

- 25 *Agenda 21 – Fauchage raisonné*
Expositions et animations
Concours photo
Ronde des Épouvantails
Collecte des déchets de soins

Conseil Général de la Hte-G.

- 28 *"Nous voulons le sursaut, pas le repli !"*

La vie des associations

- 29

Agenda

- 36

L'espoir

Nous venons de vivre l'hiver le plus froid de ces trente dernières années.

édito



Nous avons, aussi, essuyé une tempête historique.

Et puis le soleil revient, les arbres refleurissent.

Osons la comparaison avec la crise économique du moment.

Nous vivons les difficultés les plus graves que nous ayons connues depuis 1929.

Mais nous savons que, comme pour la nature, l'hiver économique s'achèvera.

Nous nous y préparons. Bien sûr, il nous faut faire beaucoup avec moins d'argent.

Nous avons fait des choix, tout n'est pas possible tout de suite.

Rappelons que nous avons choisi de ne pas augmenter les impôts en 2009 et de continuer à appliquer une hausse de 2% aux subventions des associations.

Une première réalisation sera bien visible dans les semaines qui viennent, la transformation complète des allées Alsace-Lorraine. À l'automne, l'ancienne Gendarmerie commencera sa transformation en véritable point d'appui de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Colomiers.

Nous aurons l'occasion de reparler prochainement du grand projet de création d'un pôle exemplaire de valorisation de l'agriculture sur le territoire de la Communauté de Communes Save et Garonne.

L'emploi est au cœur de tous ces projets qui avancent.

Malgré les difficultés du moment, l'espoir est bien là !

Rémy ANDRÉ, Maire de Grenade.

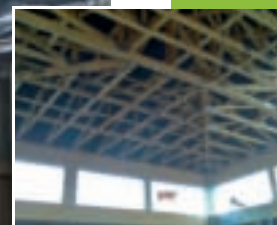
Mairie de Grenade
Hôtel de Ville
Avenue Lazare-Carnot - 31330 Grenade
Tél. 05 61 37 66 00 - www.mairie-grenade.fr
communication@mairie-grenade.fr

Grenade Saint-Caprais Info est édité par la Mairie de Grenade (31330)
Mise en page et impression : Imprimerie Ménard - 31682 Labège Cedex
Comité de rédaction : Monique Louge, Mimmie Briez, Françoise Chapuis et le Service Communication.
Directeur de la publication : Rémy André
ISSN : 1245-2947 - Nouvelle série - Juin 2009.



Foyer Rural

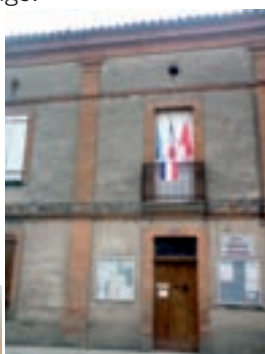
Première tranche de travaux en cours : Couverture du patio extérieur de la cour centrale du bâtiment pour l'aménager de façon à agrandir les espaces de l'étage. Une ossature porteuse en bois a été édiflée pour supporter le nouveau toit du patio. Les murs périphériques en surélévation seront eux aussi édiflés en bois, rythmés par des châssis menuisés. Les toits existants font également l'objet d'un remaniement à l'occasion de ces travaux. La tranche de travaux suivante sera réalisée cet été.



Notre cadre de vie

St-Caprais

Remise en état d'une partie des pièces de l'étage.



Suite des travaux de remise en conformité de l'école réalisés l'été dernier : création d'une extension qui hébergera le futur dortoir et couverture de l'ancien préau pour accueillir une salle de classe et une salle d'activité.

Maternelle Bastide



Chut... c'est l'été !



■ Nous faisons appel à votre civisme et demandons à tout le monde de respecter son voisinage. L'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 autorise l'utilisation d'appareils bruyants mais ceux-ci doivent être utilisés dans le respect des règles afin de ne pas porter atteinte à la tranquillité publique. Sachez que tout abus sonore de nature à gêner son entourage, que se soit par sa durée, sa répétition ou son intensité peut être sanctionné.

Tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, scies... :

Dans la commune de Grenade, des horaires sont définis afin de permettre à la collectivité de vivre sereinement. Si vous souhaitez utiliser des appareils de bricolage ou de jardinage, faites le dans les créneaux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : 8 h 30 à 12 h – 14 h 30 à 19 h
- Les samedis : 9 h à 12 h – 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h – 16 h à 18 h

Engins professionnels :

Sauf en cas d'urgence ou de dérogation exceptionnellement accordée par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, les engins bruyants doivent être éteints entre 20h et 7h et toute la journée, les dimanches et les jours fériés.

Animaux :

Les animaux bruyants dérangent aussi le voisinage. C'est pourquoi il est demandé à leurs propriétaires d'y prêter attention, car ils sont entièrement responsables de leurs agissements.

Numéros de téléphones utiles

Préfecture : 05 34 45 39 80

D.D.A.S.S. : 05 61 58 92 31

Nous vous rappelons également qu'il est toujours préférable de trouver une solution à l'amiable qui satisfera tout le monde, plutôt que de faire appel à la Commune ou à la Justice.

Encart à découper et à conserver pour garder les horaires à l'esprit.



Vandalisme

■ La commune s'est engagée dans l'embellissement de notre ville en réalisant un certain nombre d'aménagements paysagés. Ces plantations de fleurs et d'arbustes ont un coût pour leur mise en place et leur entretien. C'est pour cela qu'il est déplorable de constater qu'un mois après leur plantation, les 65 végétaux situés à l'aire de jeux du quai de Garonne ont été arrachés et volés.

Ces 65 arbustes disparus d'un montant de 480€ TTC, nous devons compter 1,5 jour de travail pour la replantation avec deux agents moyennant 15€/heure, nous arrivons à 360€ de main-d'œuvre. Si nous faisons la somme des végétaux et du travail, le montant du préjudice s'élève donc à 840€. La poursuite de tels actes de vandalisme, que nous déplorons fortement, occasionne des



dépenses budgétaires importantes qui ne pourront pas être reconduites de façon systématique.

Ces faits sont condamnables et ils ont fait l'objet d'un dépôt de plainte. Une fois de plus, nous appelons chacune et chacun à des comportements plus civique et collectif (il s'agit de dépenses d'argent public).

– Aménagements – Quai de Garonne



Mise en place de poubelles.

Installation de bancs.



L'été, la Police veille aussi sur vos vacances...

■ **Les agents de la police municipale profitent de l'approche des vacances d'été pour vous informer qu'en plus de leurs missions traditionnelles (surveillance générale, police de la route, gestion des animaux, organisation du marché hebdomadaire, interventions sur la voie publique...), ils vont accomplir des missions plus particulières pour la sécurité et la tranquillité publiques.**

En effet, les agents de la police municipale vont surveiller vos résidences dans le cadre de l'opération tranquillité vacances, assurer la sécurité lors des fêtes locales et surveiller les enceintes sportives comme la piscine.

Pour d'éventuelles sollicitations, les agents sont à votre disposition et vous accueillent soit au poste de police situé en face de la mairie dans l'enceinte de l'ancien collège soit au 06 18 08 38 58. Vous pouvez notamment vous inscrire avant vos départs en vacances pour bénéficier de l'opération tranquillité vacances.



Permis piéton SVP !

■ **Les phases d'interventions de Prévention Routière menées par la Police Municipale dans les groupes scolaires se terminent.**

Elles se sont déroulées en deux temps, avec une première intervention basée sur la compréhension et la découverte du monde de la circulation. Savoir se situer dans l'espace et repérer les dangers sur la chaussée étant les véritables clefs de voûte de ce programme.



La seconde intervention, s'est passée sur le terrain, avec une mise en situation. Après un moment d'écoute et de mise en situation pour les sensibiliser à ce nouvel environnement, les élèves des classes de maternelle de grande section se sont vus décerner le "Permis piéton".

Les plus grands ont pu se



Obtention du permis piéton

tester sur un circuit de réflexologie, basé sur la maîtrise du vélo... apprentissage indispensable pour ces futurs adolescents appelés pour la plupart à conduire des deux roues motorisés.

Ils ont pu découvrir que les choses sont beaucoup moins simples qu'il n'y paraît!

Un concours d'affiches sur la prévention routière est lancé pour le 5 juin prochain.



Circuit vélo

brèves de commune !

Ils partent avec nous !

Qu'il vous accompagne ou que vous le fassiez garder, toutes les clés pour organiser d'agréables vacances pour votre animal !



Contactez le 0 810 150 160

(prix d'un appel local depuis un poste fixe)

des conseillers seront à votre disposition du lundi au vendredi de 9 h à 16 h, ou via le site :

www.ilspartentavecnous.org.

Les fleurs à l'honneur...

Cette année encore, Grenade participe au concours départemental des « Villes et Villages Fleuris ».

Il faut dire que l'embellissement et le fleurissement y sont largement représentés, comme vous le remarquez dans nos rues, avec le travail effectué par les espaces verts de la commune. Le jury récompensera les meilleures actions de fleurissement de notre commune et de vos jardins. Nous vous informerons des résultats et publierons les photos des maisons récompensées.

Alors, que vous participiez ou non, n'hésitez pas : plantez, taillez, arrosez !



Forum des métiers au collège de Grenade



■ Le PIJ et le Service Sport Jeunesse de la Mairie de Grenade ont participé au Forum des métiers organisé par le collège Grand Selve le vendredi 3 avril.

Ce forum avait pour objectif de présenter aux élèves une diversité de métiers et une connaissance plus précise des différents secteurs professionnels.

Le premier forum des métiers du collège de Grenade a réuni environ 240 élèves et 28 intervenants dont une douzaine de parents d'élèves.

Il a concerné tous les élèves de 4^e et quelques élèves de 3^e avec une option de découverte professionnelle ou un projet de formation professionnelle courte.

A cette occasion, le Point Information Jeunesse de la Mairie de Grenade a pu présenter à environ 140 élèves ses activités, ses missions et son rôle mais aussi les informer sur la documentation accessible au PIJ qui concerne entre autres les fiches métiers.

Dans celles-ci, on peut trouver un descriptif sur le métier choisi, les débouchés, les diplômes, les adresses des différentes écoles et tous les renseignements susceptibles d'intéresser les jeunes.

De son côté, le Service Sport Jeunesse a présenté aux intéressés les métiers de l'animation et du sport.

Le PIJ tient à remercier le collège de Grenade de l'avoir convié à cette manifestation.



Bien dans ma ville

Journée job d'été au Point Information Jeunesse

■ Le Point Information Jeunesse organise tous les ans depuis 2003 une journée spéciale « Job d'été ».



Depuis 2008, le PIJ s'est associé à deux partenaires que sont le CBE de Grenade (Comité de Bassin d'Emploi) et la Mission Locale, afin de proposer aux jeunes une information plus complète sur un même lieu.

Les animateurs du PIJ ont diffusé ce jour là aux jeunes des dossiers individuels, avec des pistes pour trouver un job, des coordonnées d'employeurs sur le secteur, des informations concernant la législation du travail, etc.

Le CBE a affiché des offres de jobs proposés par des employeurs locaux. Parmi ceux-ci, on pouvait trouver ce jour-là le

Super U de Grenade qui a souhaité rencontrer les jeunes sur place.

La Mission Locale a proposé ses services afin d'aider les jeunes à composer un CV ou une lettre de motivation.

Cette journée a pu accueillir environ 50 jeunes en majorité Grenadains et a pu répondre à de nombreuses demandes. Depuis février, le PIJ de Grenade continue d'informer sur le sujet et a pu recenser jusqu'à mi-avril environ 80 jeunes intéressés.

Si vous souhaitez de plus amples informations sur les jobs d'été n'hésitez pas à venir au PIJ aux horaires d'ouverture.



HORAIRES D'ACCUEIL :

- Le lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Le mardi de 14 h à 18 h
- Le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Le jeudi de 14 h à 18 h
- Le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
 Service enfance/PIJ - Mairie de Grenade
 5 rue de Belfort - 31330 Grenade-sur-Garonne
 Tél. 05 62 79 48 56 - Fax 05 61 82 50 58
 Mail : pij@mairie-grenade.fr



Dans le Bulletin précédent, nous avons suivi les élèves du CLAS (accompagnement scolaire) dans leurs visites de la Mairie et du Foyer Rural. Voici la suite de leurs pérégrinations...

Les découvertes des jeunes du CLAS Collège... Tome II!

La Bibliothèque

Le 11 mars, Christelle et Marie-Paule nous ont reçus à la bibliothèque.

Il y a quatre personnes qui travaillent à la Bibliothèque: Marie-Paule, Christelle et Bérangère, elles sont sous la responsabilité de Cécile Boileau. C'est la Mairie qui a décidé du lieu (à l'ancien collège).

Pour devenir bibliothécaire, il faut faire des études et passer des concours.

Pour s'inscrire à la bibliothèque, on ne paie rien sauf si on est en CDI à

temps plein, là on paie 10,20 euros. On peut emprunter trois livres ou deux CD pendant 3 semaines. Les livres de la bibliothèque sont choisis en fonction de la demande des lecteurs, ainsi que selon une charte d'acquisition bien précise.

Les bibliothécaires aimeraient faire venir plus souvent des auteurs pour qu'ils parlent de leurs livres avec le public. Après nous avoir expliqué tout cela, Marie-Paule nous a fait visiter la bibliothèque, elle nous a expliqué comment on cherche un livre avec la cote. Nous avons préféré les rayons des BD et des mangas.

Merci à Marie-Paule et Christelle pour leur accueil.

La Police Municipale

Le 1^{er} avril nous nous sommes rendus dans le locaux de la Police Municipale.

Cette Police existe depuis le 15 avril 1959 sous cette forme. C'est la municipalité qui a décidé du lieu (à l'ancien collège). Les policiers municipaux surveillent la sortie des écoles pour protéger les enfants, le stationnement, la voie publique et également les emplacements sur le marché.

Pour devenir policier municipal, il faut avoir 18 ans ou plus et passer un concours en trois étapes: un écrit de français, une épreuve sportive, un oral.

Cette visite a été courte mais intéressante, merci aux Policiers.

Les Pompiers

La caserne de Grenade a été construite en 1979 aux allées Sébastopol, c'est la Mairie qui a choisi ce lieu.

À la Caserne, on trouve un chef de caserne et 32 autres personnes: 28 pompiers, 2 infirmiers et 2 médecins qui travaillent pour la caserne.

Quand on appelle les urgences, le nombre de pompiers envoyés varie en fonction de l'urgence et change en fonction du véhicule utilisé.

Quand ils ne sont pas en intervention mais à la caserne, les pompiers s'entraînent ou nettoient et rangent le matériel.

Pour être pompier, on peut avoir entre 14 et 18 ans pour faire partie des Jeunes Sapeurs Pompiers. Mais après 18 ans, pour rentrer chez les sapeurs pompiers, il faut passer des tests sportifs et une visite médicale ainsi que la formation aux premiers secours.

Cette visite nous a beaucoup plu mais n'a pas duré assez longtemps.



État-civil

Si vous ne souhaitez pas figurer dans cette rubrique, contactez le service communication au 05 61 37 66 08 ou par mail communication@mairie-grenade.fr

NAISSANCES

AUPETIT Maëlys	22/01/09
CHEVALIER Nena	22/01/09
BALDO Emma	24/01/09
DANIAUD Ethan	26/01/09
BINAISSE Ninon	29/01/09
GERAUD Lilou	31/01/09
GAUFRETEAU Malou	3/02/09
FLAUBLADIER Lucas	5/02/09
OUMANOU Chirine	10/02/09
MARIE Léon	11/02/09
MAGNOULON Louise	16/02/09
ANDRIEUX Noha	21/02/09
ADGHIR Chaïma	6/03/09
DOUMENG Mailie	9/03/09
CHAMPARNAUD-TRIVIER Elsa	10/03/09
DELAHAYE Manoé	15/03/09
LAUZELY-ALBRECHT Mathilda	25/03/09
DURAND Adeline	28/03/09
SANTOS Léane	2/04/09
ABBASH Asma	3/04/09
WEISS-MARTINEZ Gina	3/04/09
WEISS-MARTINEZ Paco	3/04/09
MICHEL Eulalie	4/04/09
REGADE Esteban	5/04/09
DIDIER Raphaël	6/04/09
MEURANT-FABRE Lili	6/04/09
LATGE Ilona	11/04/09
TESTE Louka	12/04/09
MURATET-SATTO Margaux	14/04/09
VIGNAUD Ethan	19/04/09

MARIAGES

METCHE Christophe – ARBUS Florence	14/02/09
TILLOY Eric – SCHAEFFER Coralie	14/02/09
COCHET Vincent – PAITRAULT Nelly	21/03/09
NASRALLAH Abdesslam – KABDANI Yamina	11/04/09
SIBIAL Jean – PESSANT Nadine	18/04/09

DÈCÈS

BATTÉDOU Michel	26/01/09
GAVIER GUILHEM Marie	31/01/09
DALLOT André	5/02/09
BOULOUCHE BULMÉ Juliette	5/02/09
BAZZO MAZZER Pasqua	10/02/09
CABOT PUNTIS Jeanne	11/02/09
SIBIAL Jacques	19/02/09
MARTI Rose	23/02/09
GEDDI Abdelkader	26/02/09
LABORIE René	2/03/09
AIELLO Rolando	2/03/09
PLAZA Antoine	6/03/09
NADALIN MARTINELLO Alice	7/03/09
SABATIÉ AGAM Solange	7/03/09
ALBÉROLA Adrien	16/03/09
JALBY MERCADIER Berthe	17/03/09
DOU RICHARD Marguerite	25/03/09
MAURANNE TONDEUR Juliette	11/04/09
GILLES BENCHETRIT Soizic	18/04/09
CONDÉ Julio	27/04/09
EHRHARDT Henri	27/04/09
GOUZE Jean	29/04/09
GRASSET NIMIS Marguerite	3/05/09



brèves de commune

Congés d'été!

La halte-garderie « Les petits loups » sera fermée

- le lundi 13 juillet
- du 24 juillet au soir, au 24 août matin.

Pour la reprise, les inscriptions se font sur place, sur rendez-vous, au 23, rue de Belfort, de 8 h 30 à 17 h.

Tél. : 05 61 82 17 16



Rectificatif

Contrairement à ce que nous vous indiquions dans le dernier bulletin, les élèves qui ont participé à l'animation Ville Courtoise aux côtés de la Police Municipale, étaient ceux des écoles Sainte-Marthe et Gouze.

Toutes nos excuses aux écoliers et aux maîtresses de Sainte-Marthe que nous n'avions pas cités dans le dernier Flash !



A voté!



Les personnes disponibles pour tenir les bureaux de vote lors des Élections Européennes du 7 juin peuvent se faire connaître en Mairie, auprès de Mme Massip, service État-Civil.

Service Sport-Jeunesse

L'animation jeunes fait bouger tes vacances

Séjour de printemps de la structure ALSH Pré ados 10/15 ans, appelée « Animation Jeunes ».

■ L'équipe d'animation du service sport jeunesse de la ville a proposé à l'ensemble des jeunes Grenadains de 10-15 ans, inscrits à la structure « Animation Jeunes Pré Ados » pour les vacances de printemps, un programme pluridisciplinaire et fort alléchant !

Ainsi plus de 60 jeunes de la commune ont participé activement à diverses activités de loisirs et sportives : karting, tir à l'arc, accrobranche (Rieumes), escalade, initiation au graffiti, jeu de piste, tournoi de foot, cinéma et diverses activités de loisirs.

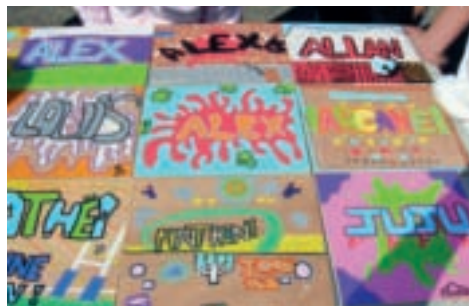
De plus, une salle de jeu équipée pour les temps libres des jeunes autorise des activités telles que baby foot, billard, ping-pong, consoles de jeux, coin lecture, coin musique, jeux de société...

Toute l'équipe d'animation du service sport-jeunesse vous attend cet été, avec

un programme digne de vraies vacances : baignade, bases de loisirs, parc d'attractions, kayak, escalade, des mini camps de 3 à 5 jours...

On vous attend !

Inscription à partir du 1^{er} juin au Guichet Unique, le planning d'activités des 2 mois d'été vous sera proposé lors de l'inscription.



Piste Roller

■ Les aménagements de la piste de roller sont terminés !

Les barrières ont été installées tout autour de la piste, afin de la fermer et de sécuriser les entraînements des patineurs. Nous vous en parlons dans le dernier Flash : l'accès à la piste est strictement réservé aux patineurs lors des séances d'entraînement. Un arrêté municipal a d'ailleurs été pris à ce sujet.

Rappel des horaires de séances d'entraînements (sous réserve de modification pour compétitions, stages sportifs ou au cours des vacances scolaires) :



Lundi

de 19 h à 21 h : compétition

Mardi

de 17 h à 19 h : école de patinage

de 19 h à 21 h : compétition

Mercredi

de 15 h à 20 h : compétition

Jeudi

de 19 h à 21 h : compétition

Vendredi

de 17 h à 19 h : école de patinage

de 19 h à 21 h : compétition



PISCINE MUNICIPALE

Ouverture au public SAISON ETE 2009

A NOTER DANS VOS AGENDAS
Vendredi 26 juin
Soirée à la piscine avec
Natation synchronisée
 21 h à 22 h
Cinéma de plein air à 22 h 30

JUIN	JUILLET-AOÛT
Les week-ends à partir du 6 juin Samedi et dimanche de 10 h à 19 h	à partir du mercredi 1 ^{er} juillet Tous les jours sauf le mardi de 10 h à 19 h
Fermeture hebdomadaire le mardi Fermeture annuelle le dimanche 31 août (au soir)	

Cours Collectifs Municipaux

8 enfants maximum (enfants nés en 2003 et avant)
 45 mn, dont 30 mn minimum dans l'eau

JUIN

Tous les mercredis,
 7 créneaux : entre 13 h et 19 h

Tous les samedis,
 4 créneaux : entre 10 h et 13 h

JUILLET- AOÛT

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
 4 créneaux : entre 10 h et 13 h

Cours d'Aquagym

JUIN

Tous les mercredis de 19 h à 20 h

JUILLET- AOÛT

Tous les mercredis et vendredis
 de 19 h à 20 h

Inscriptions pour tous les cours

Permanences à la piscine
 Juin : les mercredis après-midi et samedis en matinée
 Juillet et août : en matinée (sauf le mardi)

Attention : pas d'inscription par téléphone pour les cours



Animations sportives
 Initiations Tir à l'arc, Golf,
 Badminton, Animations
 aquatiques, Beach Volley,
 Indicaa...

*Petite restauration
 sur place*

Infos

Piscine (dès l'ouverture de la saison) au 05 61 74 06 64 (Tél. et Fax)
ou Service Sports-Jeunesse au 05 62 79 77 73



Les Tarifs

- Entrée Piscine (gratuite avant 4 ans) → 2,10 €
- Entrée « Pass' Grenade » et Pass' jeune → 1,00 €
- Entrée « tarif réduit 10 entrées » → 16,00 €
- Entrée « Groupe » (minimum 10 entrées) → 1,50 €
- Cours collectif municipal de natation (8 pers. max) - les 5 leçons → 26,00 €
- Aquagym – les 5 séances → 15,00 €
- Animations sportives tout public → Gratuit



Le guichet unique à votre service

■ Depuis le 1^{er} mars, le guichet unique, situé 5 rue de Belfort, propose un seul endroit où les Grenadains peuvent effectuer bon nombre de démarches administratives concernant leurs enfants mais aussi le secteur associatif.

Concernant l'Enfance et la Jeunesse, cette structure pourra notamment vous aider dans les secteurs suivants :

- inscriptions scolaires ;
- restauration scolaire ;
- AIC ;
- mercredis ALSH (centre de loisirs) maternelle, élémentaire et pré-ados ;
- ALSH (centre de loisirs) petites et grandes vacances maternelle, élémentaire et pré-ados.

Pour le secteur associatif, toutes les réservations de salles à dominante sportive ainsi que les minibus mis à la disposition des clubs locaux sont réalisés sur ce même site. Vous trouverez également la Carte Pass' qui en fonction de votre quotient familial vous permet d'adhérer à des associations à prix réduit.

Brigitte Racaud et Ginette Foret sont à votre disposition pour faciliter vos soucis d'inscription et vous donner les renseignements utiles dans ce secteur.

Avec presque 800 réponses (appels ou visites) en mars et plus de 550 en avril, il semble que le service proposé et les personnes en charge de cette mission sont en train de répondre à un besoin réel sur la commune, et ce pour la plus grande satisfaction de la population locale.



GUICHET UNIQUE
5 Rue de Belfort
Tél. 05 61 37 66 12 – Fax 05 61 82 50 58
Guichet.unique@mairie-grenade.fr

Tarifs périscolaires et de loisirs 2009

■ Dans le cadre de la nouvelle tarification périscolaire et de loisirs, la municipalité s'est fixée les objectifs suivants :

- mettre en place une politique tarifaire lisible permettant à tous de connaître le coût du service, et d'évaluer le niveau d'implication de la collectivité ;
- améliorer les ressources de la collectivité ;
- permettre à tous, et notamment aux familles les plus en difficulté, d'accéder aux services mis en place par la collectivité pour les enfants et les jeunes.

Par ailleurs, ces tarifs 2009 ont été établis par rapport au coût moyen de la prestation calculé à partir des éléments comptables des années 2007 et 2008, ajustés en fonction des évolutions des services et des coûts pour l'année 2009.



Un tarif repas a été créé, il permet d'identifier le coût de la prestation dans le cadre périscolaire ou ALSH, un tarif AIC midi a été créé qui permet de distinguer le coût de la prestation « animation ». La participation de la collectivité varie entre 40 et 95 % du coût de la prestation.

A noter : une nouvelle tranche tarifaire a été créée pour les quotients familiaux entre 900€ et 1200€, ceci afin de permettre une application plus nuancée de la participation communale.

Élargissement des modes de paiements (les modes de paiement seront proposés progressivement en fonction des contraintes techniques) :

- les CESU ;
- les chèques vacances ;
- les prélèvements d'office ;
- les cartes bancaires ;
- les paiements en ligne.

Les objectifs de cette mesure sont multiples :

- faciliter les démarches pour les parents ;
- diminuer le coût du service pour l'utilisateur (participations employeurs et déductions fiscales) ;
- diminuer les coûts de traitement et les consommations de papier ;
- limiter les impayés.

Vous pourrez retrouver le détail de ces nouveaux tarifs sur le site internet de la ville www.mairie-grenade.fr ou directement en mairie (version papier).



Nous vous en avons parlé dans le Bulletin précédent : le Collège Grand-Selve s'est mis à l'heure du développement durable ! Retour sur les élèves de la 4^e SEGPA, leur projet et le séjour de 3 jours dans une éco-structure à Fontbonne (81).

Environnement

Projet SEGPA du Collège de Grenade sur l'écocitoyenneté : voyage scolaire des 4^e

■ Depuis la rentrée 2007, nous menons, au Collège de Grenade, un projet sur le tri sélectif et l'éducation à l'environnement et au développement durable afin de former de jeunes écocitoyens.

Les actions mises en place concernent essentiellement la gestion du papier usagé du collège (réutilisation/récupération en vue d'un recyclage) et le tri des déchets alimentaires (tri sélectif des emballages, compostages des déchets organiques), auxquelles se rajoutent la récupération des piles usagées ainsi qu'une réflexion sur un usage mesuré de l'eau. Suite à notre demande, la Communauté de



Activité de spéléologie

Communes a installé une colonne de tri « papier » devant l'entrée du Collège, ce qui nous permet de mener à bien notre tâche, et nous l'en remercions.



Course d'orientation

Dès la rentrée 2008, nous avons souhaité finaliser notre travail auprès des élèves en leur offrant la possibilité de participer à un voyage scolaire sur le thème du développement durable. C'est ainsi que nous avons choisi de partir avec l'association Shark'Aventures, basée à Montauban, qui propose des séjours mêlant activités de pleine nature et éducation à l'environnement. Ce séjour à Fontbonne (à proximité de Penne, 81) dans une éco-structure s'est parfaitement déroulé et nous envisageons de reconduire cette action l'année prochaine. Nous remercions sincèrement la Mairie de Grenade, qui nous a permis de financer ce projet en réduisant autant que possible la participation demandée aux familles.

Nous vous invitons à venir visiter notre blog afin d'en savoir davantage ! Voici l'adresse : <http://fontbonne2009.canalblog.com>

brèves de commune

Travaux sur les allées Alsace-Lorraine

Des travaux de réaménagement (piétonnier et stationnement) du parking des allées Alsace-Lorraine, côté Mairie, vont débuter le 2 juin 2009 et se prolongeront jusqu'en août 2009. Pendant cette période, le stationnement sera interdit sur la zone en chantier. Les parkings de la Salle des Fêtes, du quai de Garonne, des allées Alsace-Lorraine, côté Ancienne Gendarmerie, et des allées Sébastopol restent disponibles. Ces travaux sont réalisés dans le cadre d'une remise en état et d'un embellissement de la zone, et avec l'objectif majeur de désengorger le centre-ville, en rendant la circulation plus fluide et donnant par là un meilleur accès à tous.

Autre objectif : permettre aux personnes travaillant dans cette zone d'y trouver un lieu de stationnement de proximité et adapté.

Mise en œuvre du passeport biométrique à compter du 02/06/09

L'Union Européenne a décidé de se doter d'un passeport plus sûr : le passeport biométrique.

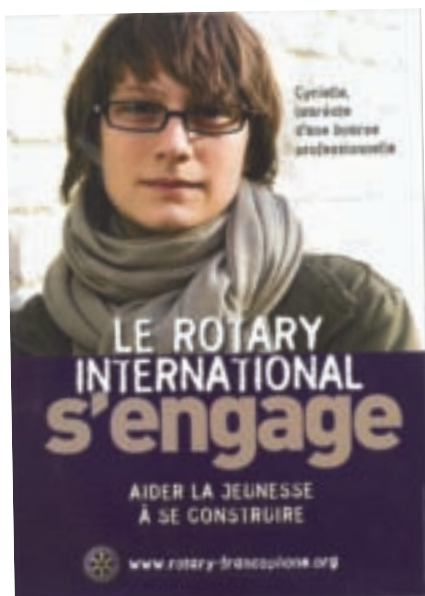
L'image numérisée de deux empreintes digitales sera stockée dans ce nouveau support, en complément des données contenues dans la puce du passeport actuel.

Pour tout renseignement, il convient de s'adresser auprès des services de la Mairie (Tél. : 05 61 37 66 00).

Solidarité Internationale

Le Rotary

Le Rotary est une association non gouvernementale qui rassemble plus de 32 000 clubs présents dans plus de 170 pays. Ces clubs s'associent afin de mener des actions sociales et humanitaires, telles que des programmes visant à améliorer la santé, combattre la famine et contribuer au développement. C'est pourquoi ils proposent, entre autres, des bourses complètes d'études à l'étranger pour les jeunes, des échanges individuels d'une durée d'une année. Une campagne d'affichage est actuellement lancée. Pour plus d'informations rendez-vous sur : www.rotary-francophone.org



brèves de commune

A consommer sans modération

Le rapport annuel 2008, réalisé par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Haute-Garonne, sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, indique que l'eau des robinets des grenadains, est conforme à la réglementation, même si des résiduels de désinfectant sont apparus faibles lors d'un contrôle au cours de l'année.

Le code de la Santé Publique définit les exigences de qualité que doivent respecter les eaux destinées à la consommation humaine : ne pas contenir un nombre ou une concentration de micro-organismes, de parasites ou de toutes autres substances, constituant un danger potentiel pour la santé des personnes et, selon l'arrêt du 11 janvier 2007, être conformes aux limites de qualité et satisfaire à des références de qualité.

Nouveaux Grenadains ?

Bienvenue à Grenade !



Suivez le guide !

Dès votre arrivée à Grenade, venez vous inscrire sur le registre à votre disposition en Mairie. Il nous permettra de vous adresser un guide d'accueil. Ce document, actualisé chaque année, vous aidera dans vos démarches administratives, vous présentera à la fois le pratique et les loisirs...

Une réception en votre honneur...
 Cette année, la réception en l'honneur des nouveaux arrivants aura lieu **le vendredi 9 octobre 2009 à 18 h 30, salle de la Cantine (ancien Collège).**

Rémy ANDRÉ, Maire de Grenade, vous présentera son équipe et tous les services proposés aux habitants.

Zoom sur l'Aire du Fort Saint-Bernard

■ Rattachée au CCAS, l'aire des gens du voyage, baptisée Aire du Fort Saint-Bernard, située chemin de Piquette, est ouverte depuis juillet 2004. Elle compte 10 emplacements, soit une capacité d'accueil de 20 caravanes. Les résidents de l'aire entretiennent des relations de bonne entente avec le voisinage.

L'aire est conventionnée, subventionnée par l'État puisqu'elle entre dans le cadre qui correspond au cahier des charges fixé par la Loi Besson du 5 juillet 2000.

Elle accueille pour moitié des personnes semi-sédentaires (qui voyagent peu ou pas), l'autre moitié étant constituée d'itinérants. Ce sont des familles avec ou sans enfants (tous scolarisés à Grenade), des personnes seules, âgées ou non... Bref, il n'y a pas de profil type ! En revanche, la majorité des chefs de famille travaillent (vanniers, peintres, jardiniers, ferrailleurs...) et s'acquittent d'un droit de place d'1 euro par jour et par caravane, et du paiement de l'électricité et de l'eau consommés grâce à un système de cartes magnétiques créditées. Deux d'entre eux sont sur le point d'être rattachés à la commune : ils vont devenir citoyens Grenadains.



Chaque année, il y a obligation de fermeture pour entretien. Toutes les familles doivent quitter leurs emplacements. Cette année, l'aire sera donc fermée du 23 juillet au 19 août inclus.

Urbanisme

Canicule : ne restez pas isolés, inscrivez-vous !

■ Le plan canicule existe depuis 2004 et prend effet au 1^{er} juin de chaque année.

Il concerne :

- les personnes de 65 ans et plus ;
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- les personnes adultes handicapées bénéficiaires de l'Aah, de l'Actp, d'une carte d'invalidité ou de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, titulaires d'une pension d'invalidité et victimes de guerre.

Ces personnes doivent s'inscrire sur un registre de manière volontaire ou à la demande d'un tiers. Dans ce cas, elle doit se faire par écrit.

Pour y figurer ou y inscrire une personne de votre entourage, merci de vous adresser au service Voiries et Réseaux Divers, à l'Urbanisme (Mairie de Grenade, avenue Lazare-Carnot). Tél. 05 61 37 66 14.

Comment affronter la canicule ?

- Protégez-vous de la chaleur.**
 - Évitez les sorties, et plus encore les activités physiques (sports, jardinage, bricolage...) aux heures les plus chaudes.
 - Si vous devez sortir, restez à l'ombre. Portez un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de couleur claire. Emportez avec vous une bouteille d'eau.
 - Fermez les volets et les rideaux des façades exposées au soleil.
 - Maintenez les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure. Ouvrez-les la nuit, en provoquant des courants d'air.
- Rafrâchissez-vous.**
 - Restez à l'intérieur de votre domicile dans les pièces les plus fraîches.
 - Si vous ne disposez pas d'une pièce fraîche chez vous, rendez-vous et restez au moins deux heures dans des endroits climatisés ou à débit, dans des lieux ombragés et frais (supermarchés, cinémas, musées...) à proximité de votre domicile.
 - Prenez régulièrement dans la journée des douches ou des bains et/ou humidifiez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur ou d'un gant de toilette. Vous pouvez également humidifier vos vêtements.
- Buvez et continuez à manger.**
 - Buvez le plus possible, même sans soif : eau, jus de fruit...
 - Mangez comme d'habitude, mais en fractionnant les repas (fruits, légumes, pain, soupe...).
 - Ne consommez pas d'alcool.
- Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.**
 - Si vous prenez ou si vous voulez prendre des médicaments, même s'ils sont en vente sans ordonnance.
 - Si vous ressentez des symptômes inhabituels.
- N'hésitez pas à aider et à vous faire aider.**
 - Demandez de l'aide à un parent ou à un voisin si la chaleur vous met mal à l'aise.
 - Informez-vous de l'état de santé des personnes isolées, fragiles ou dépendantes de votre entourage et aidez-les à manger et à boire.
 - Inscrivez-vous au registre des personnes âgées et des personnes handicapées de votre mairie, afin de bénéficier d'une intervention des services sanitaires et sociaux, en cas de déclenchement d'un plan d'alerte.

Petit rappel des précautions à prendre

Il y a toujours autour de nous une personne âgée isolée qui peut être dans une situation d'inconfort, voire en danger à cause de la chaleur :

RELAYEZ CE MESSAGE AUTOUR DE VOUS !

Pour plus d'information

- Contactez le numéro national d'information "Canicule Info Service" du ministère de la Santé et des Solidarités : **0821 22 23 00** (0,12 €/min/mot)
- Contactez votre mairie pour connaître les aides disponibles.
- Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France, par téléphone : **32 50** (0,34 €/min/mot) ou par internet : www.meteo.fr

Thé dansant 2009



■ Chaque année, au mois de décembre, la Municipalité propose une après-midi dansante, à la salle des fêtes de Grenade.

Cette après-midi est offerte à tous les habitants de la commune, âgés de 60 ans et plus.

Une invitation est adressée par courrier à chacun.

Afin de préparer l'édition 2009, nos services travaillent à l'actualisation des listings informatiques.

Pour nous aider à mettre à jour ces listings et à éviter toute erreur, nous avons besoin de vous. D'autre part, afin d'être au plus près de vous, nous profitons de ce coupon-réponse pour

vous questionner sur la formule la plus adaptée à vos attentes concernant ce thé dansant : l'après-midi de 14 h à 19 h sous forme de goûter ou en soirée, de 18 h 30 à 22 h 30 sous forme de dîner ?

Alors, vous avez 60 ans et plus ?

Merci de compléter le coupon ci-joint et le retourner au plus tôt :

à l'accueil de la Mairie de Grenade

ou

à l'accueil de la Mairie de Saint-Caprais

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez faire cette inscription en téléphonant au CCAS de Grenade au **05 61 82 57 66**.

Merci de votre aide.



INSCRIPTION THÉ DANSANT 2009

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

31330 GRENADE

Année de naissance : _____

Si vous vivez en couple, merci d'indiquer les éléments concernant votre conjoint :

Nom : _____ Prénom : _____

Année de naissance : _____

Afin de répondre au mieux à vos attentes, nous souhaiterions connaître vos préférences (merci de cocher) :

Après-midi dansante Dîner dansant

À déposer à l'accueil de la Mairie de Grenade ou de Saint-Caprais



CCAS

Colis Noël 2009

■ Chaque année, au mois de décembre, la Municipalité offre à chaque personne de 75 ans et plus, un colis de Noël.

Ce cadeau est apporté au domicile de chaque personne par un élu de votre commune.

Afin de préparer l'édition 2009, nos services travaillent à l'actualisation des listings informatiques.

Pour nous aider à mettre à jour ces listings et à éviter toute erreur, nous avons besoin de vous.



Alors, si vous êtes concerné(e) et âgé(e) de 75 ans et plus, merci de compléter le coupon ci-joint et de le retourner au plus tôt :

à l'accueil de la Mairie de Grenade

OU

à l'accueil de la Mairie de Saint-Caprais

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez faire cette inscription en téléphonant au CCAS de Grenade au **05 61 82 57 66**.

Merci de votre aide.



INSCRIPTION COLIS DE NOËL 2009

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

31330 GRENADE

Année de naissance : _____

À déposer à l'accueil de la Mairie de Grenade ou de Saint-Caprais



La Bibliothèque Municipale

Même si le soleil tarde à pointer ses rayons, nous pensons déjà à préparer l'été à la Bibliothèque. Comme à l'accoutumée, nous vous proposons une sélection (non exhaustive) d'ouvrages et de musique, pour occuper vos journées de farniente. Venez la découvrir sans tarder!

Avant de prendre nos quartiers d'été, ne manquez pas de venir assister à la « Causerie-Concert » autour de la musique d'Orient, par Pierre Blanchut :

le mardi 9 juin, à 18 h 30, tout public à partir de 8 ans.

Musicien de formation classique occidentale, il pratique depuis de nombreuses années la musique classique persane, et plus particulièrement le santour, le zarb et le daf. Cette animation se propose d'offrir en quelques interventions musicales et pédagogiques un panorama des points remarquables de la musique d'Orient. Didactique, mais néanmoins accessible à tous, elle s'attache à donner à un public non initié les clefs d'une bonne approche de cette musique à la fois différente et fascinante.

Cette animation est proposée en partenariat avec la Médiathèque Départementale 31 (Conseil Général).

A ne pas rater également, notre dernier rendez-vous lecture-échange avec Bernard Lourman :

le jeudi 11 juin, à 18 h 30, autour de son roman *Marga Luz*.

D'un aspect plus pratique, la Bibliothèque sera fermée du 21 juillet au 15 août inclus. Réouverture le mardi 18 août 2009. Les horaires d'été, du mardi 7 juillet au samedi 18 juillet et du mardi 18 août au samedi 29 août :

Mardi : 16 h - 19 h – Mercredi : 9 h - 12 h

Jeudi, vendredi et samedi : 10 h - 12 h

Très bon été à tous!

Le calendrier des animations

Exposition tout public, *Des luttes et des hommes*, jusqu'au 25 juin.

3 juin, 3 moments de contes

Rendez-vous chez la famille main droite et main gauche, Nathalie Biais. 3 horaires : 15 h 30, 16 h 15 et 17 h.

9 juin, à 18 h 30 : Causerie-Concert autour de la Musique d'Orient avec Pierre Blanchut. Tout public à partir de 8 ans.

11 juin à 18 h 30 : Rencontre avec Bernard Lourman autour du livre *Marga Luz* (Public adulte).

RÉTRO

Luna-Lila raconte avec son ami Paillasson le Hérisson, par Nathalie Biais. Les deux séances du 22 avril en images...



Bernard Lourman a rencontré les lecteurs et discuté autour de son livre *J'étais gamin aux anciens francs*, le 7 mai 2009



FONDS JEUNESSE

Bandes dessinées enfants

Le petit prince de Joan Sfar
Le petit Spirou – Fais de beaux rêves de Tom et Janry
Gus Gus – Les rois du monde, tome 1 de Jean-Luc Englebert
Hugo – Le croque mouton, tome 1 de Wilizecat
Nino et Rébécca – Ça lui passera de Dab's
La guerre des boutons – Roméo et Juliette de Ceka

Bandes dessinées jeunesse

Civil war – Guerre civile, tome 1 (Marvel)
Civil war – Vendetta, tome 2 (Marvel)
Civil war – la mort de Captain America, tome 3 (Marvel)

FONDS ADULTES

Romans

Tahar BEN JELLOUN : *Partir*
 Roger HANIN : *Loin de Kharkov*
 Marc MEILHAN : *La nuit des feux follets*
 Emily PERKINS : *La nouvelle amie*
 Jean-Michel THIBAUD : *Sous la griffe du Bouddha*
 Lolly WINSTON : *La nouvelle vie de Sophie S.*

Documentaires

Philippe J. DUBOIS : *Le syndrome de la grenouille*.
 Patrice FRANCESCHI : *La grande aventure de La Boudeuse*
 Claude ALLEGRE : *La science et la vie*
 Mary WEBB : *Points de tricot*

Daniel HERRERO :

Dictionnaire amoureux du rugby

FONDS SONORE

Contes pour enfant

Le marchand de fessées – Pierre Gripari
La baleine aux yeux d'or – Chantal de Marolles
Papy et la fée – Gudule
Les contes de bouton d'or – Jacques & Colette Dufilho
Le livre de Rattana
La vache orange
Roule galette
Poule rousse
La chèvre de Monsieur Seguin



Le budget 2009 en chiffres

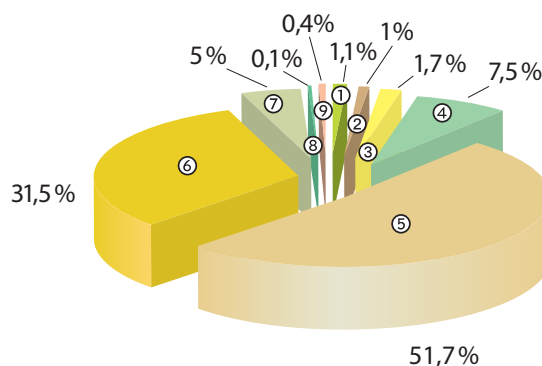
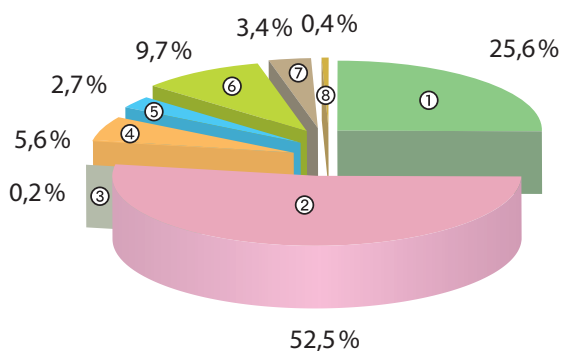
FONCTIONNEMENT

dépenses

1	Charges à caractère général	1 886 529 €
2	Charges de personnel	3 900 000 €
3	Dépenses imprévues de fonctionnement	16 746 €
4	Virement à la section d'investissement	420 000 €
5	Amortissements	200 000 €
6	Autres charges de gestion courante	724 100 €
7	Charges financières	254 200 €
8	Charges exceptionnelles	28 550 €
TOTAL		7 430 125 €

recettes

1	Excédent antérieur reporté	85 050 €
2	Atténuation de charges	79 000 €
3	Opérations d'ordre (dont travaux en régie)	123 900 €
4	Produits des services	553 700 €
5	Impôts et taxes	3 838 320 €
6	Dotations & participations	2 338 205 €
7	Autres produits de gestion courante	367 950 €
8	Produits financiers	8 500 €
9	Produits exceptionnels	35 000 €
TOTAL		7 430 125 €



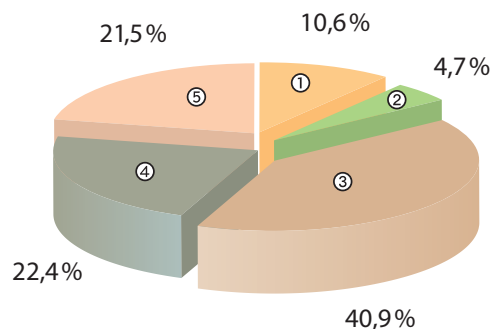
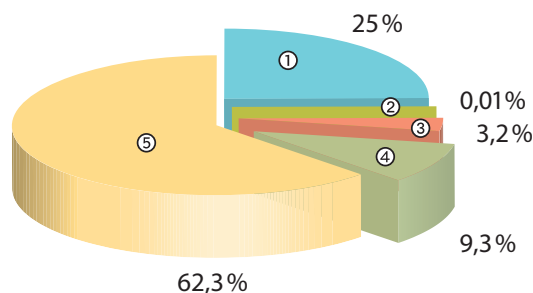
INVESTISSEMENT

dépenses

1	Solde d'investissement reporté	993 067 €
2	Dépenses imprévues d'investissement	9 804 €
3	Opérations d'ordre (dont travaux en régie)	127 100 €
4	Remboursement d'emprunts	368 200 €
5	Opérations d'investissement	2 472 524 €
TOTAL		3 970 695 €

recettes

1	Autofinancement	420 000 €
2	Opérations d'ordre (amortissements)	188 200 €
3	Dotations Fonds de réserves (dont FCTVA & TLE)	1 622 798 €
4	Subventions d'investissement	887 391 €
5	Emprunts	852 306 €
6	Produits des cessions	0 €
TOTAL		3 970 695 €



Pharmacies de garde

Juin 2009

- **Dimanche 7 juin de 9 h à 20 h**
Pharmacie Darnes

139 bis, route de Seilh – 31840 Aussonne – 05 61 85 10 03

- **Dimanche 14 juin de 9 h à 20 h**
Pharmacie Le Grand Sud

Route de Toulouse – 31330 Grenade – 05 61 21 72 30

- **Dimanche 21 juin de 9 h à 20 h**
Pharmacie Lopez

2, chemin Roye – 31840 Seilh – 05 62 21 06 46

- **Dimanche 28 juin de 9 h à 20 h**
Pharmacie Medori-Previtali

Centre Commercial le Moulin à vent – Route de Toulouse
31700 Mondonville – 05 61 85 31 80

Juillet 2009

- **Dimanche 5 juillet de 9 h à 20 h**
Pharmacie Michaudel

Centre Commercial du Ruisseau – 31700 Beauzelle
05 61 61 22 22

- **Dimanche 12 juillet de 9 h à 20 h**
Pharmacie Darnes

139 bis, route de Seilh – 31840 Aussonne – 05 61 85 10 03

- **Lundi 13 juillet de 9 h à 20 h**
Pharmacie Le Grand Sud

Route de Toulouse – 31330 Grenade – 05 61 21 72 30

- **Mardi 14 juillet de 9 h à 20 h**
Pharmacie Sarthe

306, avenue de la République – 31840 Aussonne
05 61 85 00 12

- **Dimanche 19 juillet de 9 h à 20 h**
Pharmacie Vert

Centre Commercial Les Hamats -1, avenue Latécoère -
31700 Cornebarrieu - 05 61 85 24 08

- **Dimanche 26 juillet de 9 h à 20 h**
Pharmacie Bernon-Ferrer

23, rue Gambetta – 31330 Grenade – 05 61 82 61 23

Août 2009

- **Dimanche 2 août de 9 h à 20 h**
Pharmacie Combes

11 rue Emile Pouvillon - 31330 Merville - 05 61 85 00 52

- **Dimanche 9 août de 9 h à 20 h**
Pharmacie Peyre

La Grande Barthe – 31700 Cornebarrieu – 05 61 85 21 28

- **Samedi 15 août de 9 h à 20 h**
Pharmacie Le Grand Selve

52, rue de la République – 31330 Grenade – 05 61 82 61 24

- **Dimanche 16 août de 9 h à 20 h**
Pharmacie Le Grand Selve

52, rue de la République – 31330 Grenade – 05 61 82 61 24

- **Dimanche 23 août de 9 h à 20 h**
Pharmacie Lopez

2, chemin Roye – 31840 Seilh – 05 62 21 06 46

- **Dimanche 30 août de 9 h à 20 h**
Pharmacie Medori-Previtali

Centre Commercial le Moulin à vent – Route de Toulouse –
31700 Mondonville – 05 61 85 31 80

Don du sang

La prochaine collecte de sang aura lieu le lundi 6 juillet et le mardi 7 juillet de 14 heures à 19 heures dans la salle de la cantine de l'ancien collège.

Pour une urgence

SAMU 15

- Détresses vitales
- Urgences médicales, traumatiques et toxicologiques

POLICE GENDARMERIE 17

- Accidents de la route
- Troubles de l'ordre public
- Atteintes aux personnes et aux biens

POMPIERS 18

- Incendie
- Accidents
- Personnes ou biens en péril

NUMÉRO EUROPEEN D'URGENCE 112

- Destiné aux voyageurs étrangers qui ne connaissent pas les numéros d'urgence

ALLO SERVICE PUBLIC 39 39

- Renseignements administratifs

ÉLU DE PERMANENCE

06 18 08 38 56

Dentistes de garde

Le Conseil de l'ordre des Dentistes de Haute-Garonne ne transmet pas les dates à l'avance, pour éviter toute erreur en cas de désistement.

Toutefois, vous pouvez les contacter au 05 61 54 80 80.

Chaque vendredi soir, les coordonnées du praticien de garde pour le week-end sont diffusées sur leur répondeur.

Juin 2009

- **Samedi 6 juin de 14 h à 19 h**
et dimanche 7 juin de 9 h à 12h et de 14 h à 19 h
Docteur Rodrigo GIMENEZ

58, rue Gaston Doumergue – 31170 Tournefeuille
05 61 85 95 52

- **Samedi 13 juin de 14 h à 19 h**
et dimanche 14 juin de 9 h à 12h et de 14 h à 19 h
Docteur Véronique TURAGLIO MOREL

2, allée des Nymphéas - Bat. A3 résidence les Ambassadeurs
31240 L'Union – 05 61 23 66 90

- **Samedi 20 juin de 14 h à 19 h**
et dimanche 21 juin de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Docteur Katauon HEMATI

37, Grande-Rue St-Michel – 31400 Toulouse – 05 61 53 26 93

- **Samedi 27 juin de 14 h à 19 h**
et dimanche 28 juin de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Docteur Alexandra ANDREESCU

Av. de Balardou – 7 square des Coumettes – 31820 Pibrac
05 61 86 14 09



Les zones humides et Grenade



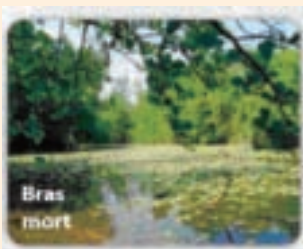
Serge BOISSE
Conseiller Municipal
Délégué Agenda 21

■ Le saviez vous? Notre commune possède de nombreuses zones humides, qui font partie de son patrimoine au même titre que la Halle ou l'Église! Qui dit patrimoine dit responsabilité, et c'est pourquoi vos élus sont particulièrement attentifs à la préservation, la mise en valeur ou même la restauration de ces espaces naturels uniques et précieux.

Les zones humides, qu'est-ce que c'est ?

Selon l'article 2 de la loi sur l'eau française de 1992, « on entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année. »

Ce qui caractérise les zones humides, c'est avant tout leur extrême variété. Elles comprennent des zones d'eau dormante (étangs, gravières, lagunes, lacs), d'eau courante (rivières et fleuves), inondables (marécages, forêts et landes humides, prairies alluviales, ripisylves¹, rizières, vasières), ainsi que des zones remarquables comme les aulnaies, saulaies, tourbières et landes.



Bras mort



Forêt alluviale



Prairie humide



Île et atterrissement

(1) La ripisylve désigne la végétation sur les rives d'un cours d'eau. Et, le saviez-vous?, la rive est la portion du lit majeur qui n'est pas submergée à l'étiage.



Les zones humides constituent un patrimoine naturel incomparable. Elles ont aussi un grand nombre de fonctions qui n'ont été reconnues que récemment (voir encadré sur les fonctions des zones humides).

En France, les zones humides couvrent 3 % du territoire.

Les fonctions des zones humides

Les zones humides sont d'abord un immense réservoir de biodiversité : de nombreux oiseaux, amphibiens, et poissons en font leur habitat naturel, leur zone de reproduction, ou simplement une étape dans leur migration. Sans compter les espèces d'insectes et les végétaux spécifiques qu'elles abritent.

Elles ont aussi des fonctions hydrologiques très importantes : ce sont des zones tampon en cas d'inondation, des zones de stockage d'eau : comme elles peuvent stocker et restituer progressivement de grandes quantités d'eau, elles régulent le débit des fleuves et rivières et alimentent les nappes phréatiques. De plus, bonus non négligeable, elles filtrent l'eau et améliorent grandement sa qualité.

Elles ont également une fonction économique : élevage de crustacés, de mollusques ou de poissons, pêche et production d'osier, de sel, de tourbe ou de graviers.

Enfin les zones humides ont souvent des fonctions sociales ou culturelles : elles sont des lieux de détente, de découverte et de loisir. Et sont propices à de nombreuses activités récréatives telles que la navigation, la chasse, la pêche, ou tout simplement la promenade.



Un patrimoine en danger

Leur surface a diminué de 50% en trente ans. Une rivière ou un fleuve par exemple constitue un système hydrologique et écologique très complexe. Les activités humaines peuvent le perturber gravement : pollution, canalisation des cours d'eau... A cause de dragages très intensifs, le lit de la Garonne, par exemple, s'est enfoncé de trois mètres avant que ces dragages ne soient interdits dans le lit mineur (les plus hautes eaux avant débordement) et réglementés dans le lit majeur (délimité par les plus hautes crues) en 1994.

La disparition des méandres favorise les crues et accentue l'érosion. Des décharges sauvages sont souvent situées dans ces zones. Sans compter les moto-cross et autres quads qui détruisent l'écosystème et la végétation qui retient les berges (exemple à Grenade sur l'île de Martignac).

Pour protéger les villes (comme Toulouse) on a endigué les berges, transformant le fleuve en véritable autoroute liquide, avec des conséquences graves pour les milieux naturels et même les populations situées en aval.

Cependant tout n'est pas perdu ! Une prise de conscience a eu lieu, une réglementation protège dorénavant les zones humides, et un certain nombre d'opérations pilotes ont été mises en place, qui montrent que l'on peut restaurer leurs fonctionnalités aux zones humides. Je vous en reparlerai dans un prochain bulletin municipal !

Grenade et ses zones humides

Commençons par les zones humides le long de la Garonne. Elles sont nombreuses sur notre commune, et en association avec celles de Merville (dont le ramier de Bigorre), elles forment un véritable « couloir » qui est unique dans le bassin versant de la Garonne. Préserver ces zones humides est ainsi un enjeu majeur.

Sur Grenade, en allant du Sud au Nord, vers l'aval, nous trouvons ainsi le ramier de Bigorre (sur Merville), puis sur Grenade la zone humide du Port-Haut, l'île de Martignac (qui n'est une île qu'en période de crue), puis les alluvions et la saulaie de Saint Caprais, le bras mort de la Nautique, et, proche du confluent de la Save, les alluvions de Miquelès et les alluvions de la Save.



Le lit majeur de la Garonne est un domaine public : il est géré par la DREAL (ex DDE), qui est propriétaire du domaine public fluvial. Celle-ci en délègue souvent la gestion, pour des périodes fixées, à des organismes publics ou privés. C'est ainsi que les sites du Ramier de Bigorre, du Port Haut, des alluvions de Saint-Caprais, de la Save et de Miquelès ont été confiés à l'association Nature-Midi-Pyrénées qui les entretient et les met en valeur (en coordination avec la Mairie de Grenade et vos élus, naturellement). D'autres sites comme le bras mort de la Nautique sont « amodis » aux Graviens Garonnais jusqu'en 2012.

Enfin le site de l'île de Martignac va être confié très bientôt à Nature-Midi-Pyrénées dans le cadre d'une action concertée de cette association et des élus de Grenade pour revaloriser ce site très important : cette île est en effet située juste au sud de la Saulaie de Saint-Caprais. Or les Saulaies à saule blanc comme celle-ci, sont en voie de disparition. Les deux sites de la Saulaie de Saint-Caprais et de l'île de Martignac sont donc des sites pilotes et sont protégés tout spécialement par un arrêté dit « biotope ». Or l'île de Martignac est régulièrement dégradée par des quads et engins de moto-cross qui y prolifèrent en toute illégalité, la zone étant formellement interdite aux véhicules à moteur. Elle est également polluée par des décharges sauvages. Il est donc urgent d'agir ! C'est pourquoi un chantier de réhabilitation, commençant par une étude approfondie du site et de son fonctionnement, a été engagé. Nous en parlerons dans un prochain bulletin municipal.



Dans cette rubrique, nous cherchons à faire connaître et à donner un coup de pouce à des Grenadains ou Grenadaines qui font vivre la commune avec talent, qui œuvrent pour de nombreuses causes, qui vivent une passion particulière, qu'elle soit sportive, culturelle ou autre. Quel que soit votre domaine, si vous souhaitez faire partager votre passion ou votre créativité ou si vous connaissez quelqu'un de votre entourage que vous voulez mettre en avant, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service communication de la Mairie.

■ Cette rubrique dresse, dans chaque bulletin, le portrait d'un grenadain ou d'une grenadaine qui fait vivre la commune avec talent. Cette fois-ci, l'été étant là, voici des idées de sorties agréables, ludiques et culturelles à Grenade. Savez-vous qu'il existe de nombreux sites à découvrir « au coin de la rue » ? Alors, pour vous guider à travers la ville, nous vous proposons, en collaboration avec Chantal Selier de l'Office de Tourisme de Grenade, trois itinéraires thématiques à suivre selon vos goûts et vos envies.

Circuit des pigeonniers... Ça vous donne des ailes!

A travers ce circuit, nous vous proposons de découvrir les pigeonniers de Grenade, d'une incroyable variété. Chaussez-vous bien et préparez-vous... Commencez votre balade par le pigeonnier typiquement toulousain de l'ancien Couvent des Ursulines... Puis, faites une pause champêtre au pied du pigeonnier avenue de Guiraudis. Ensuite, le circuit, en direction de Merville, vous emmènera contempler le pigeonnier de la Piquette. Pour les curieux, n'hésitez pas à faire un crochet par le pigeonnier tout récemment rénové rue de Mélican. Et pour terminer votre escapade vous pourrez siroter une boisson fraîche dans le centre de Grenade en admirant le pigeonnier de l'Office de Tourisme, rue Castelbajac.



Pigeonnier de l'Office de Tourisme



Pigeonnier, rue de Mélican

Circuit des jardins... La nature au cœur de la Bastide.

Ce circuit vous permettra de découvrir les somptueux jardins qu'abrite la Bastide de Grenade. En effet, vous pourrez vous détendre et admirer la vue imprenable sur l'Église, depuis le jardin rue Gambetta. Au fait, savez-vous que vous trouvez sur l'ancien cimetière ? Au fil de cette balade au cœur de Grenade, n'hésitez pas à lever la tête pour contempler des façades riches d'histoire, les maisons à pans de bois et les hôtels particuliers situés autour de la Halle. Puis, pour finir, prenez le temps de vous arrêter au jardin de la Maison Serres, derrière l'Office de Tourisme. À noter que les jardins de la Perception et de la Salle des Fêtes sont eux aussi propices à la détente.



Maison Serres dans le jardin de l'Office de Tourisme

Suivez le guide!



Jardin public, rue Gambetta

Envie de fraîcheur... Évadez-vous en empruntant le circuit de l'eau.



Église de Saint-Caprais

Ce circuit permet la découverte de Grenade au fil du temps et de l'eau. En effet la Bastide a connu de nombreuses transformations depuis sa construction au XIII^e siècle. Si vous passez par la Fontaine du Tournon, rue de Fontaine, vous découvrirez peut-être des vestiges d'habitations et de tombeaux gaulois... Venez aussi tenter de résoudre le mystère de la fontaine de Saint-Caprais située sous l'église. La

légende raconte que « les eaux de cette fontaine avaient la propriété de donner de la force »... (Source : André Rocacher). Une fois le mystère résolu, partez découvrir les lavoirs de la ville (Quai de Garonne, chemin de la Magdeleine, rue Belfort...), anciens lieux de rencontres et de traditions où se faisaient et défaisaient les réputations. Laissez vous guider, Grenade vous livre ses secrets...

Fontaine de Saint-Caprais



Quelque soit le circuit emprunté ou la balade improvisée n'hésitez pas à ouvrir l'œil, car la Bastide regorge de trésors du passé!

E. Bonnefous
et Q. Chapeau

Lavoir, chemin de la Magdeleine



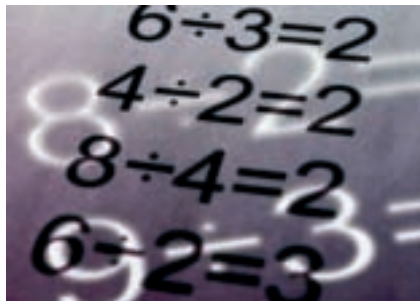
Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'Office de Tourisme de Grenade :
38, rue Victor-Hugo – 31330 Grenade-sur-Garonne
Tél. : 05 61 82 93 85 – Mail : contact@tourisme-grenade.fr
www.tourisme-grenade.fr



Conseil Municipal du 30 mars 2009

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de consulter en mairie l'intégralité des comptes-rendus des délibérations des différents Conseils Municipaux, ainsi que sur le site internet de la commune www.mairie-grenade.fr. Cette rubrique ne contient que des résumés de certaines délibérations.

Tarifs des services communaux



Le Conseil Municipal décide d'appliquer une augmentation de 2 % sur les tarifs communaux pratiqués en 2008, excepté pour les «vacations funéraires» dont le prix moyen a été fixé à 22 €, en fonction de la nouvelle législation funéraire de décembre 2008. D'autre part, la caution demandée lors du prêt de la « sono » par les associations a été augmentée en raison de la fragilité du matériel et un nouveau tarif a également été fixé pour la « sono » de 300 watts. Le détail de tous ces tarifs est disponible sur le site internet de la Mairie ou directement en Mairie.

Vote du taux des taxes communales

M. le Maire propose de maintenir en 2009, les taux appliqués en 2008, c'est à dire 14,23 % pour la taxe d'habitation, 28,12 % pour la taxe sur le foncier bâti et 96,04 % pour la taxe sur le foncier non bâti.

Subventions aux associations

Les montants des subventions aux associations ont été augmentés de 2 %, à l'exception des subventions exceptionnelles, qui ne changent pas. D'autre part, une augmentation de l'ordre de 30 % a été appliquée à la subvention « transports des écoles ». La liste de ces différentes subventions est également consultable sur le site de la Mairie, dans le compte-rendu du Conseil Municipal, ou directement en Mairie.

Désignation d'un troisième conseiller municipal délégué Maintien des indemnités des élus

M. le Maire a nommé un troisième conseiller municipal délégué (M. ANSELME) pour prendre en charge la délégation « Commerces, artisanat, foires et marchés » ainsi que l'étude et le suivi d'opérations ponctuelles.

Il précise également que la délégation « Politique culturelle et relation avec les associations culturelles » passe de Mme LE BELLER à Mlle LOUGE.

Les sept adjoints reçoivent délégation pour prendre toute décision d'hospitalisation d'office et pour déposer plainte auprès de la gendarmerie.

M. DELMAS, 1^{er} adjoint, et M. SCHIELE, 4^e adjoint, reçoivent délégation pour exercer les pouvoirs de police du Maire.

D'autre part, il est proposé au Conseil Municipal de maintenir les taux d'indemnités des élus, tels qu'ils ont été fixés par délibération en date du 21/03/08.

Effacement des réseaux électriques, de télécommunications et la rénovation de l'éclairage public sur le chemin de la Croix et le chemin de Saint-Sulpice

M. SCHIELE, Maire-Adjoint, indique que, suite à la demande de la commune du 11/09/08 concernant l'effacement des réseaux électriques et la rénovation de l'éclairage public sur le chemin de la Croix et le chemin Saint-Sulpice, le Service Départemental de la Haute-Garonne (SDEHG) a réalisé l'Avant-Projet Détaillé de la dissimulation des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunication. Il consiste en la création d'un réseau souterrain de 850 m de longueur pour la basse tension sur ces deux chemins, la création d'un réseau souterrain de 400 m pour le chemin de la Croix et de 450 m pour le chemin de Saint-Sulpice (communs avec ceux de la basse tension) pour

l'éclairage public et de la fourniture et pose de mâts cylindroconiques.

En même temps, il est prévu de procéder à l'effacement des réseaux de télécommunication. Le coût total de ce projet, pour la partie « électricité et éclairage », est estimé à 253 562 €, avec une part restant à la charge de la Commune estimée à 35 819 €. Pour la partie « télécommunication », la part restant à la charge de la Commune est estimée à 63 438 € avec la possibilité de solliciter l'aide du Département. Le Conseil Municipal décide d'approuver ce projet.

Demandes de subventions

M. le Maire propose de solliciter l'aide financière du Département pour les quatre opérations suivantes :

- Réhabilitation des vestiaires de la piscine pour un montant de 61 622,72 € TTC,
- Acquisition d'un groupe électrogène pour un montant de 1 213,94 € TTC,
- Aménagement intérieur du Club House de « Carpenté » pour un montant de 1 614,60 € TTC,
- Acquisition d'un taille-haie porté pour un montant de 18 946,78 € TTC.

Par ailleurs, il est également proposé de solliciter l'aide de l'ADEME dans le cadre de la rénovation du 1^{er} étage du Foyer Rural (au niveau de la mise en place d'un double vitrage sur les menuiseries).

Désignation d'un correspondant sécurité

M. le Maire propose la candidature de M. DELMAS en tant que « correspondant sécurité routière ». Il sera l'interlocuteur privilégié de la préfecture, de l'Association des Maires et des Présidents de Communautés de la Haute-Garonne et de l'État entre lesquels une convention de partenariat a été signée dans le but d'informer et de sensibiliser les Maires du Département de la Haute-Garonne en vue de développer des plans d'actions de sécurité routière à l'échelle des communes.



Organisation de la semaine scolaire Rentrée scolaire 2009



Suite au courrier de M. l'Inspecteur d'Académie en date du 21 janvier 2009, après concertation avec les

directeurs d'école et les représentants des parents d'élèves, M. DELMAS, Maire-Adjoint, propose au Conseil Municipal une organisation de la semaine scolaire selon le droit commun, à savoir un fonctionnement des écoles de Grenade sur un rythme quotidien de 6 heures, les lundi, mardi, jeudi et vendredi (semaine des 4 jours). Au niveau des services, la Commune garderait le même système pour les mercredis: organisation d'un CLSH sur chaque école en parallèle de l'aide personnalisée, puis rapatriement sur

l'école J-C GOUZE l'après-midi, avec une facturation détaillée calculée sur la base du quotient familial.

Remarque : Les délibérations concernant le budget 2009 ne sont pas présentées ici, elles sont disponibles sur le site internet de la Mairie, www.mairie-grenade.fr, ou directement en Mairie. Vous pouvez également retrouver une présentation résumée du budget 2009 à la page 16 de ce bulletin.

EXPRESSION DES ÉLUS

Le budget 2009 : pourquoi avons-nous voté contre ?

Un budget 2008 généreux mais mal utilisé !

Le résultat de l'année 2008 montre que les dotations de l'état ont grandement facilité la gestion de l'année écoulée... avec une augmentation de 42 % des aides! Malgré une augmentation dans le recrutement de personnels supplémentaires (+8 %) pour un montant total de 3 614 000 euros et des dépenses de gestion à hauteur de 6 000 000 d'euros (+6 %), la marge de manœuvre était importante... puisque conjuguée à une baisse de la dette. Cette baisse résultait des décisions prises par la municipalité précédente. La commune disposait de 680 000 euros pour investir à bon escient. La dotation généreuse de l'état permettait alors de s'engager de façon ambitieuse sur le nouveau groupe scolaire et le centre de loisirs... Les études étaient achevées et payés, le terrain d'accueil avait été trouvé et acheté. La municipalité actuelle a abandonné ce projet pour monter le sien en repartant de zéro. Il n'est donc pas prêt de voir le jour. En dehors de ce projet majeur, l'ensemble des programmes prévus par la municipalité précédente ont été réalisés!

Et un budget 2009 inquiétant!

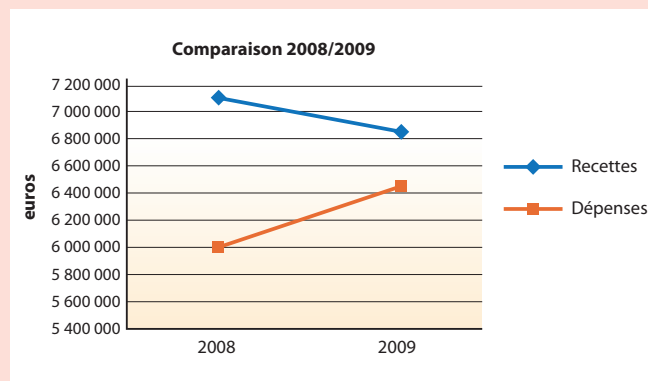
Le budget 2009, voté le 31 mars 2009, est le 1^{er} budget sous l'entière maîtrise et responsabilité de la majorité municipale actuelle... On ne peut que s'inquiéter de voir les dépenses subir une augmentation globale de 11%! au moment où l'État baisse sa dotation pour la commune de 3% (ce qui représente une perte de 170 000 euros).

Deux exemples parmi d'autres :

+56% d'augmentation pour des frais de fêtes, cérémonies, catalogues, imprimés... soit un surcoût de 200 000 euros!

+8% pour des charges de personnel encore en forte augmentation... ce qui représente 300 000 euros supplémentaires à déboursier pour la commune !

Résultat: il ne reste plus que 137 000 euros pour investir, hors emprunt! 5 fois moins que pour l'année 2008... La situation financière est préoccupante car caractérisée par une quasi absence d'économies pour investir. Les 3 projets les plus importants qui sont lancés sont des initiatives de la municipalité précédente (Réaménagement de l'école Bastide maternelle, travaux au Foyer rural, aménagement des locaux du Centre Communal d'Action Sociale).



Des dépenses qui augmentent nettement plus vite que les recettes... des économies qui baissent! Le recours à l'emprunt devra combler ce trou pour réaliser les opérations d'investissement. La dette va reprendre son envol... on entre dans une boucle infernale! Le constat est évident: cette municipalité est incapable d'assurer un équilibre satisfaisant entre ses recettes et ses dépenses... Le résultat sera désastreux à moyen terme! N'oublions pas que les finances de la commune: c'est nous, c'est vous... et c'est donc dans votre intérêt que nous avons voté contre.

Les élus d'opposition: Laurence Puysegur, Danielle Coll, Guillaume Soulayres, Frédéric Mautor, Jean-Marc Vizzini.



Commémoration du 8 Mai à St-Caprais



Dépôt de gerbe



Discours à Saint-Caprais

Commémoration du 8 Mai à Grenade



Défilé



Dépôt de gerbes à Grenade

Journée du souvenir 26 avril 2009



Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation



La cérémonie de remise de cartes aux jeunes électeurs



Cérémonie de remise de cartes aux jeunes électeurs, le vendredi 24 avril à la Salle du Conseil Municipal

M. le Maire, Rémy André, et un jeune Grenadain recevant sa carte



Arrêt sur images



Stage de découverte de la poterie

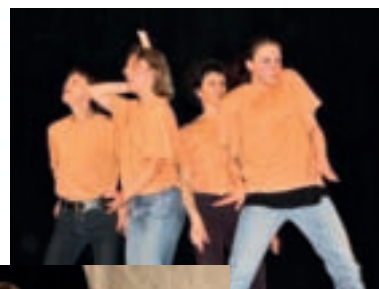
Théâtre & activités au Foyer Rural

Stage de découverte des arts du cirque



L'île des esclaves

Les rencontres improvisées



Cours de baby gym



Love market





Agenda 21 : construire ensemble l'avenir de Save & Garonne

Cette démarche participative vient d'être lancée sur la Communauté de communes. Mais de quoi s'agit-il exactement ?

L'idée du développement durable a émergé dans les années 70/80, à partir du constat que le mode de croissance des pays riches épuisait les ressources naturelles et reléguait une grande partie de l'humanité dans la pauvreté.

Le développement durable, lui, recherche l'équilibre entre l'efficacité économique, l'épanouissement social et le respect de l'environnement, afin de lutter contre les inégalités.

En 1992, au Sommet de la Terre de Rio, les 173 États présents ont signé un programme d'actions pour le XXI^e siècle appelé Agenda 21 : « agenda » signifie en latin « ce qu'il faut faire » et « 21 » désigne le XXI^e siècle. Les collectivités françaises ont alors été encouragées à s'engager dans cette démarche, en élaborant un Agenda 21 local, outil de mise en œuvre du développement durable à l'échelle d'un territoire, selon une méthode qui a fait ses preuves.

Une démarche en plusieurs étapes

Un état des lieux du fonctionnement du territoire est tout d'abord réalisé. Il permet de mettre en avant ses atouts et ses faiblesses et les thèmes à développer en vue d'un développement durable. Cet état des lieux « technique » est ensuite soumis à la concertation : celle-ci est menée avec l'ensemble de la population et les partenaires institutionnels. Elle permet de confirmer les attentes de la population qui ont pu émerger de l'état des lieux.



Puis, sur la base de ce diagnostic, on formalise des objectifs et le programme d'actions : il présente les actions choisies pour le territoire, avec pour chacune son maître d'ouvrage, son financement, ses indicateurs de suivi et son calendrier de mise en œuvre.

Enfin, au cours des années suivantes, les actions sont mises en œuvre et les indicateurs sont suivis de près pour mesurer si chaque action fonctionne, ou s'il faut la modifier, la prolonger ou l'arrêter.

Et chez nous ?

En Save & Garonne, la démarche a été amorcée par la Communauté de Communes depuis fin 2008, et l'état des lieux technique est en cours de finalisation.

Pour lancer la phase de concertation, tous les habitants des treize communes de la CCSG sont invités à participer aux dernières réunions publiques d'information sur l'Agenda 21 (celles de Burgaud, de Launac et de Merville étant passées), qui auront lieu :

- le 11 juin à 20h30, à la salle des fêtes de Bretx
- le 23 juin à 20h30, à la salle des fêtes de Grenade.

Ces réunions sont organisées dans un esprit d'écoute, constructif et positif, puisque l'objectif est de proposer des actions allant dans le sens d'un développement durable, c'est-à-dire d'une recherche d'amélioration constante de la qualité de vie en Save & Garonne, pour aujourd'hui mais aussi pour les années à venir, pour nos enfants... et petits enfants.

Concours photo en Save & Garonne

La Communauté de Communes Save & Garonne lance du 22 juin au 22 août 2009, un concours photo inspiré du développement durable, ouvert à tous les habitants du territoire Save et Garonne.

Ce concours est l'occasion pour les nombreux photographes amateurs du territoire d'exprimer leur talent et leur sensibilité et de mettre en lumière notre cadre de vie.

Les trois thèmes proposés sont « L'eau, c'est la vie », « Enfants, parents et grands-parents » et « Un métier, une richesse ». Chaque participant devra remettre une photo sur le thème choisi avant le 22 août.

Toutes les photos réalisées seront exposées le 29 août 2009 dans la cour de l'Office de Tourisme Intercommunal à Grenade et les prix seront décernés et remis à cette occasion :

- les visiteurs de l'exposition pourront voter pour le prix « Jeune » (moins de 12 ans), tous thèmes confondus, dont le lot est un appareil photo numérique ;
- puis le jury (élu et professionnels) décernera un prix à la meilleure photo dans chacun des thèmes (chaque lot est un panier garni de produits locaux de Save & Garonne).

Inscription et renseignements : Communauté de Communes Save & Garonne – 05 61 82 85 55 ou sur www.cc-saveetgaronne.fr



Fauchage raisonné

Les talus et fossés qui bordent les routes regorgent bien souvent de vie, jusqu'à ce que leur entretien, pas forcément pertinent ni adéquat, appauvrisse leur biodiversité.

A ce titre, pour 2009, la CCSG expérimente le fauchage tardif. Yves Versapuech, vice-président en charge de la voirie signale qu'il s'agit d'un procédé innovant en Haute-Garonne. **Objectif : ne pas faire moins, mais faire mieux.**

Ces essais portent sur la hauteur de coupe, réglée entre 8 et 10 cm et sur la modification des périodes de fauchage, réalisées plus tardivement. Pourquoi? **Au terme de 3 à 4 semaines, une herbe coupée à 15 cm n'est pas plus haute que celle coupée à 5 cm.**

Il faut rappeler que le choix du fauchage raisonné n'a pas d'incidence sur la sécurité des usagers : le fauchage des accotements et des zones dangereuses, tels les carrefours, les échangeurs ou les virages est maintenu autant que nécessaire pour assurer la visibilité.



La Mairie de Grenade précise que, suite au Conseil Communautaire du 7 mai 2009, il lui est donné l'autorisation de faucher les chemins communaux (précédemment fait par la CCSG), faisant en sorte de rattraper le retard dû aux nombreuses précipitations.



La Ronde des Épouvantails du 15 juillet au 15 août 2009



L'Office de Tourisme Intercommunal organise du 15 juillet au 15 août une manifestation originale sur le territoire de Save et Garonne, intitulée « La ronde des épouvantails ».

Cette manifestation vise à impliquer la population dans une animation commune et à faire découvrir le patrimoine et les richesses locales aux touristes.

Tous les habitants de Save et Garonne sont concernés et peuvent participer. Un épouvantail... c'est amusant à créer! D'autant plus que des récompenses seront offertes

pour les trois plus beaux épouvantails. Le public sera seul juge dans le classement des épouvantails.

Inscrivez vous et demandez toutes les informations sur le concours :

- dans votre mairie
- à l'Office de Tourisme Save et Garonne
38 rue Victor-Hugo – 31330 Grenade-sur-Garonne
05 61 82 93 85
- www.tourisme-grenade.fr
(documents en téléchargement)



Collecte des déchets de soins des particuliers

La Communauté de Communes Save & Garonne propose depuis le 1^{er} avril 2009, pour les usagers en automédication, la collecte des objets coupants, piquants et tranchants (seringues, aiguilles, lancettes).

Cette collecte s'adresse aux particuliers produisant des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux) qui résident sur le territoire de la Communauté de Communes. Les usagers en auto-traitement pourront aller retirer gratuitement des conteneurs adaptés à ce type de déchets dans les pharmacies suivantes :

Grenade : Pharmacies Bernon Ferrer, Grand Selve et Grand Sud,

Merville : Pharmacie Combes,

Montaigut : Pharmacie Gaston.

Après remplissage, les bénéficiaires devront déposer les conteneurs, bien fermés, au laboratoire BIO4 à Grenade (situé route de Toulouse) qui assurera le stockage des déchets.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les Services Techniques de la Communauté de Communes Save & Garonne au 05 61 82 63 74 ou télécharger le guide d'utilisation de ce nouveau service sur notre site internet : www.cc-saveetgaronne.fr



SAVE & GARONNE
OFFICE DE TOURISME

Rendez-vous aux **JARDINS**


Samedi 6 et dimanche 7 juin 2009



www.tourisme-grenade.fr

Les beaux jours sont là : fleurs, papillons et abeilles s'en donnent à cœur joie ! C'est le moment idéal pour se promener en Save et Garonne. Partez à la rencontre des jardiniers amateurs, des spécialistes d'espèces rares et venez visiter les parcs et jardins classés.


À Grenade, visite du sentier des potagers et du jardin de l'Ancien Couvent des Ursulines

OFFICE DE TOURISME
SAVE & GARONNE

Exposition
Joël CHAPEAU

Du 30 mai au 29 juin 2009



www.tourisme-grenade.fr

Espace Halle et Arts
Office de Tourisme Intercommunal

Renseignements à l'Office de Tourisme** Intercommunal
Grenade sur Garonne - Tél : 05.61.82.93.85.
contact@tourisme-grenade.fr

Espace Halle et Arts



SAVE & GARONNE
OFFICE DE TOURISME

Bouge ton **TERRITOIRE**

Du 1^{er} au 7 Juin 2009



www.tourisme-grenade.fr

Culture, Gastronomie, Loisirs et Patrimoine

Renseignements: Mairies, Office de Tourisme et sur www.tourisme-grenade.fr

Programme et bulletin d'inscription aux animations disponibles à l'Office de Tourisme et en Mairies.





Véronique Volto,
Conseillère Générale

■ « Nous voulons le sursaut, pas le repli! ». C'est par ces mots que Pierre Izard, Président du Conseil Général de la Haute-Garonne, conclut l'éditorial de la plaquette intitulée « Au rendez-vous de la relance de l'activité économique » publiée ces jours-ci.

73 % de l'investissement en France est fait par les collectivités territoriales. Dans notre département, 400 millions d'euros vont être injectés en 2009 dans l'économie (plus 11 % en un an).

Dans notre commune, cela s'est traduit en quelques mois par de nombreuses opérations où le partenariat Ville/Conseil Général a permis de mener à bien des projets qu'une ville seule ne peut réaliser encore plus dans le contexte de crise économique et de désengagement croissant de l'État que nous connaissons.

En un an à peine, plus d'un million d'euros de subventions (hors collège, pool routier et compétences transférées à la Communauté de communes Save-et-Garonne) a été versé par le Conseil Général à la commune de Grenade : bien sûr, pour de gros travaux d'eau et d'assainissement, mais aussi pour des travaux dans les écoles et les bâtiments communaux. A ces projets publics se sont ajoutés les aides du Conseil Général aux éleveurs de bovins et de caprins, aux agriculteurs, l'aide aux associations, l'aide aux commerces qui se créent, les aides tant sur les programmes de travaux d'urbanisation que pour bien des achats de la commune en petits équipements aussi utiles qu'un compresseur ou une épareuse, par exemple.

Subvention avril 2008 à avril 2009

Aide aux entreprises	21 874,00 €
Aide aux agriculteurs	11 419,00 €
Aide aux associations	38 350,00 €
Groupes scolaires	218 415,00 €
Travaux d'urbanisation	26 500,00 €
Travaux bâtiments	121 018,00 €
Assainissement	393 545,00 €
Alimentation eau potable	137 728,00 €
Pool routier	413 411,00 €
Collège	34 508,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	1 456 052,00 €

“Nous voulons le sursaut, pas le repli !”

Le Conseil Général fait l'objet de bien des attaques du Comité présidé par Édouard Balladur. Il est dommage qu'un tel comité de réflexion ait été présidé par un élu qui n'a jamais été maire d'une commune, car la commune, collectivité de proximité, est la base de notre démocratie et la base de toutes les politiques territoriales.



Vous êtes attachés au Conseil Général, car c'est le partenaire de votre quotidien.

Vous avez probablement vu la campagne d'affichage du Conseil Général dans les abribus. Si le Conseil Général se mobilise en faveur des départements, c'est parce qu'après leur suppression ou la diminution de leurs moyens et de leurs compétences, il sera trop tard pour réagir! C'est maintenant que chacun doit se mobiliser pour défendre nos territoires périurbains. Fiers de notre culture de service public, fiers du traitement égal dont chacun peut bénéficier quelque soit sa condition, nous défendons une égalité de traitement de tous quelque soit le territoire, de la grande ville, aux chefs lieux de cantons, jusqu'à la plus petite commune.

Pour qu'un jour vous ne soyez pas amenés à vous poser la question : Comment vais-je amener mes enfants à l'école sans le bus gratuit du Conseil Général? Comment mes parents ou mes grands-parents vont-ils faire pour continuer à vivre à leur domicile sans le Conseil Général? Opposons-nous fermement à la réforme institutionnelle en cours qui prévoit de faire disparaître purement ou simplement le département ou de le vider de ses compétences.

Nous avons choisi de nous battre pour vous, pour que nos services publics restent le modèle de société auquel nous croyons et la crise actuelle nous conforte dans nos choix. Avec le Conseil Général, « Assurons le quotidien et préparons l'avenir ».

Véronique VOLTO, Conseillère Générale



Tennis club



■ Présentation succincte du club (pour les nouveaux arrivants sur Grenade)

Le Tennis Club de Grenade est composé d'une centaine d'adhérents adultes et enfants. Ce club offre la possibilité de profiter des cours de tennis de Grenade pour votre loisir et plaisir mais aussi propose des séances d'entraînement pour permettre aux plus motivés d'entrer dans la composition des équipes pour les compétitions.

La moitié de cet effectif est composée d'enfants qui se réunissent tous les samedis à l'école de Tennis, encadrés par un BE (Brevet d'Etat).

■ Loisirs

Location horaire des cours de tennis pour les non adhérents à compter du 15 juin 2009. Points de vente : buvette de la piscine municipale. Remise des clefs en échange de la carte d'identité d'un des joueurs (caution). Pour tout renseignement et tarif, demandez le Vice-président Christophe Leguay (05 62 79 39 62)

Carte été en vente dès à présent valable du 15 juin au 15 septembre 2009. Pour tout renseignement et tarif demandez le Vice-président du club au 05 62 79 39 62 (Christophe Leguay).

■ Fête du tennis

Comme chaque année, le Tennis Club de Grenade ouvre ses terrains à tous les amateurs pour une rencontre tennistique s'étalant sur 1,5 mois.

Le principe est un tournoi de tennis classique. L'inscription est gratuite et ouverte à tous (membres et non membres, jeunes et moins jeunes). Les finales de ce tournoi auront lieu le dimanche 28 juin sur la journée.

■ 3^e tournoi du mini-tennis sous la Halle : dimanche 13 septembre 2009 de 10 h à 18 h

Fort de son succès l'an passé, le club organise le 3^e tournoi convivial non homologué de mini-tennis dans la ville. Tournoi ouvert à tous de 7 à 77 ans, experts ou pas du tennis ; tout cela dans une ambiance festive et conviviale : vous savez faire des crêpes ? Vous saurez tenir une raquette ! 10 mini terrains sous la halle ! Matériel fourni ! Restauration sur place ! Mini parties en 9 points avec matchs de poules et tableau final.

3 tournois :

- enfants et ados (en simple)
- adultes (en double).

Pour tout savoir, allez surfer sur notre nouveau site :
<http://www.club.fft.fr/tcgrenade>



Cercle Nautique

Avec le printemps, arrivent pour le club les choses sérieuses : entraînements intensifs des cadets, des juniors et des séniors en vue des sélections aux championnats de France.

Quoiqu'il en soit, nos rameurs doivent encore faire preuve de leur talent lors des prochaines régates :

- ➔ **12 – 13 – 14 juin** : Championnats de zone minimales cadets - Régates juniors seniors à SOUSTONS (Landes)
- ➔ **26 – 27 – 28 juin** : Championnats de France Minimales et Seniors – Critérium de VICHY (Allier)



■ REGARD SUR NOS DERNIERES SORTIES

✂ Notre déplacement à ALMAYRAC s'est déroulé dans d'excellentes conditions. Toutes les catégories étaient représentées. Les résultats sont à la hauteur de nos espérances.

✂ Le stage de ligue de Saint Nicolas : Ce stage s'adresse aux meilleurs rameurs de chaque club sélectionnés via le championnat bateaux courts. Gaëlle FERRANTE (cadette) nous a représentés sur un « huit de pointe » et Yannick BALY (minime) sur un « quatre de couple ».

✂ Les sorties CAZAUBON des 25 et 26 avril, ainsi que LIBOURNE des 9 et 10 mai, ne laisseront pas à nos rameurs leurs meilleurs souvenirs. En effet, c'est sous une pluie ininterrompue que ce sont déroulées ces journées. Leur courage et leur détermination ont eu raison de cet élément perturbateur.

■ Le 28 mars dernier, et comme chaque année, tous les adhérents du club se sont retrouvés dans la salle de la cantine de l'ancien collège autour d'un excellent repas suivi d'une soirée dansante.

AAPPMA de Grenade « Les Pescofits » communiquent

Nous rappelons à nos sociétaires les 2 concours annuels « GRATUITS » des 14 juillet et 15 août, réservés à nos sociétaires.

2 classements sont prévus :

- ◆ les enfants 0 à 12 ans
 - ◆ les « grands », 12 ans et plus
- 1 lot est remis à chaque participant.

Déroulement :

- ◆ 7 h : inscription et casse croûte (à la saucisse de Grenade)
- ◆ 7 h 45 : tirage au sort des places
- ◆ 8 h 30 : amorçage
- ◆ 8 h 45 : début du concours
- ◆ 10 h 45 : fin du concours et classement.
- ◆ 11 h à 12 h : distribution des lots et apéritif de clôture.

■ TROPHEE François Guze

Ce trophée sera remis au pêcheur présent et le mieux

classé (dans les Grands) sur 4 concours 2008/2009.

Le classement provisoire au 15 août 2008 est le suivant :

- ① Dabrin Gérard
- ② Dabrin Patrick
- ③ Vidal André
- ④ Gorgue Thierry



Nous rappelons à nos sociétaires et à tous les pêcheurs qu'il existe un poste handicapé à la chaussée sur la Save.



Grenade Sports

Depuis sa création en 1920, le Grenade Sports s'emploie à faire découvrir et pratiquer les joies du ballon ovale des plus petits aux plus grands. L'objectif du club est de maintenir et fortifier les valeurs qui lui sont chères : l'amitié, la solidarité et la convivialité sans oublier l'envie de porter haut les couleurs de notre village.

Notre association, avec quatre cent cinquante licenciés, est l'un des clubs phare de Grenade, et l'un des plus dynamique et le plus représentatif du canton.

Une soixantaine de dirigeants ainsi qu'une trentaine d'éducateurs peuvent compter sur le soutien de nombreux supporters que l'on retrouve autour du stade Jean-Marie Fages le samedi et le dimanche.



L'effectif sénior

Toutes les personnes gravitant au sein du Grenade Sports sont bénévoles et donnent beaucoup de leur temps au club :

⌘ "L'équipe cuisine", très proche des joueurs, qui s'investit sans compter et à laquelle il faut ajouter les personnes responsables des entrées et de la bourriche.

⌘ Les anciens, avec à leur tête André Aygat (Gatou) chargé des maillots, et Messieurs Raully et Bigard qui après chaque match rangent le matériel.

⌘ L'équipe «sponsoring» qui use et abuse du téléphone pour contacter les entreprises locales ainsi que les nationales, les artisans et divers partenaires afin qu'ils apportent leur soutien au Grenade Sports.

⌘ Les éducateurs disponibles, présents aux entraînements et matchs des petits, qui font preuve de compétence et de gentillesse.

Tout cet amalgame de bonne volonté fait que les couleurs du club sont portées tous les dimanches par une bande de copains dans tout le Sud de la France et certainement au-delà pour les phases finales. Le Président Daniel Bergougnou et les dirigeants du Grenade Sports s'efforcent de faire respecter les valeurs du bénévolat sans quoi rien ne serait possible.



Soirée des bénévoles

Grenade Volley-Ball

Rendez-vous à tous pour le tournoi de la ville les 25-26 et 27 Juin 2009

Le GVB recrute pour la saison 2009-2010

Pour la saison à venir, le club poursuit son développement dans deux domaines complémentaires : le volley loisir et le volley compétition.

Une deuxième équipe masculine FSGT va être créée (en complément d'une équipe féminine « historique » et une équipe masculine créée en 2008-2009) afin de répondre à une demande croissante.

Le volley compétition offrira pour la saison 2009-2010, une école de volley couvrant toutes les catégories depuis les pupilles/poussins (école primaire),

jusqu'aux cadettes. Nous espérons que l'exemple donné cette année par nos « jeunes équipes » motivera d'autres vocations.

Les catégories féminines R2 et R1 défendront cette année les couleurs de Grenade dans le championnat adulte et une équipe supplémentaire sera créée dans ces catégories pour accueillir de nouvelles joueuses.

Contacts GVB :

Président: Remi Reurer - 05 61 82 54 19
Vice-président: Thierry Fol - 05 61 82 97 51
Secrétaire: Ghislaine Biennes - 05 61 82 86 73
et Nicole Leclezio - 05 61 82 36 55
Trésorière: Tatiana Soulier - 05 62 21 10 43

Contact Club : 06 75 74 76 59



Tournoi de volley



Gymnastique Volontaire de Grenade : une saison bien remplie !

■ L'année se clôturera le 30 juin. Nous vous remercions toutes et tous pour votre fidélité et votre assiduité. Nous espérons vous retrouver comme adhérent dès le 14 septembre, date de la reprise des cours pour la saison 2009/2010. Pour ceux ou celles qui ont envie de nous rejoindre, vous bénéficiez de deux cours d'essai gratuits. Vous pouvez consulter nos horaires de cours et obtenir de plus amples renseignements sur notre site : <http://gvgrenade.canalblog.com> Nous serons également présents à la journée des associations qui aura lieu début septembre.

Le mois de juin sera émaillé par de nombreuses manifestations :

- ◆ **5 juin** : apéritif pour les seniors à l'issue du cours.
- ◆ **5 juin** à 17 h : goûter pour tous les enfants.
- ◆ **12 juin** à 20 h : salle du préau,

assemblée générale qui sera suivie par le pot de l'amitié. Venez nombreuses et nombreux soutenir vos bénévoles.

- ◆ **19 juin** : en fonction des inscriptions, repas au restaurant pour clôturer l'année.
- ◆ **25 - 26 - 27 juin** : Tournoi de volley de Grenade, venez soutenir l'équipe de la GV. L'équipe s'entraîne lors du cours du mercredi soir au gymnase.
- ◆ **14 juin** Randonnée organisée par Nelly pour marquer la fin de l'année.

Bonnes vacances à toutes celles et ceux qui en auront cet été et rendez-vous en septembre.



Contacts	Téléphone	Email
Annick GIRARDOT	06 09 36 02 84	Annick_girardot@yahoo.fr
Sylvie LORAS	05 61 82 97 74	Sylvie.loras@orange.fr
Gilda MATHIEU	05 61 82 55 88	Gilda.mathieu@libertysurf.fr
Notre site : http://gvgrenade.canalblog.com		

Venez découvrir le petit train de Grenade !

Depuis sa création, l'association réunit des vaporistes et vous fait découvrir le monde de la vapeur vive et de la maquette pour votre plus grand plaisir. Tous les ans, dès que les beaux jours reviennent, les machines sortent de leur torpeur pour des démonstrations jusqu'à l'automne.

Date des manifestations 2009 :

14 & 28 juin
12 & 26 juillet
9 & 23 août
20 & 21 septembre
(Journées du patrimoine)



Comité de jumelage – ISTRANA

Nous avons le plaisir de vous informer que le comité de jumelage a repris son activité. Toutes les personnes qui souhaitent intégrer l'association pour participer au développement d'idées nouvelles concernant les différentes formes d'échanges seront les bienvenues.



Contact : M. BORASO Jean-François - 05 61 82 61 47
Mme JONQUIERES Geneviève - 05 61 82 95 85
M. NADALIN Claude - 05 61 82 80 87



*Programmation et informations
sur notre site: www.grenadecinema.fr
sur notre répondeur: 05 61 82 44 85*

Soirée cinéma à la piscine Ciné Splash!

Le vendredi 26 juin, le cinéma vous propose une soirée à la piscine !

La soirée commencera à 21 h par une démonstration de Natation Synchronisée du Club de Colomiers.

Puis, à la tombée de la nuit, nous projèterons en plein air le film : Une belle journée - avec Peter Mullan (2004).

Entrée gratuite. Possibilité de restauration sur place.



Nuit du Cinéma

Le 25 avril s'est déroulée notre traditionnelle Nuit du Cinéma.

Vous avez été nombreux à nous rejoindre. Entre les films, dans une ambiance conviviale autour d'un buffet, nous avons discuté et repris des forces pour finir au petit matin pour les plus courageux !



En Août, Festi Ciné : le cinéma en plein air !

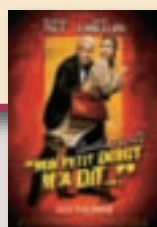
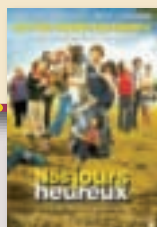
Apéro-concert à 20h, puis projection en plein air dès la tombée de la nuit !
Entrée gratuite.
Possibilité de restauration sur place.

Lundi 24 août à DAUX :
Scoop avec Scarlett Johanson et Woody Allen

Vendredi 28 août à ST PAUL :
Nos jours heureux avec Jean-Paul Rouve et Marilou Berry

Samedi 29 août à LARRA :
Le 1^{er} jour du reste de ta vie avec Jacques Gamblin et Zabou Breitman

Dimanche 30 août à GRENADE :
Mon petit doigt m'a dit avec André Dussolier et Catherine FroT



Fête de la musique

Le Cinéma fête la Musique et vous propose un film d'animation tout jeune public :

Le dimanche 21 juin à 16 h

FRANZ ET LE CHEF D'ORCHESTRE
d'Uzi et Lotta Geffenblad (2006)

Franz accompagne son père chef d'orchestre à une colonie musicale d'été. Il aimerait jouer d'un instrument mais il est encore trop petit. C'est pourtant lui qui, pour sauver le concert, viendra au secours du soliste victime de la méchanceté des autres enfants.



« Dès 4 ans, les petits pourraient même se sentir naître une vocation de concertiste tant la musique classique est intelligemment amenée » Télérama



les Événements Multimusique



La saison culturelle de Multimusique revient dès juin 2009 avec une programmation faite pour satisfaire le plus grand nombre !

Samedi 6 juin 2009

CONCERT DES ATELIERS MUSICAUX

De 16h à 23h - Hippodrome de Grenade

- ➔ Le samedi 6 juin, Multimusique organise le concert de fin d'année des Ateliers Musicaux. Plus de 200 musiciens en herbe (et plus confirmés) proposeront un répertoire d'une cinquantaine de morceaux, tous styles confondus.
- ➔ Le concert sera clôturé par quelques reprises (autres qu'en 2008) du spectacle musical « Gorillaz » !
- ➔ Jeux gonflables pour les plus petits, buvette & restauration



Samedi 20 juin 2009

OUVERTURE DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Multimusique co-organise la Fête de la Musique avec le Comité des Fêtes.

Sur le marché et à la Salle des Fêtes (intérieur et extérieur) - Programme ci-dessous

10h à 12h > Le Marché en Musique

- ➔ Batucada des A2M (Ateliers Musicaux)
- ➔ Groupe Vocal « Les Charlies et leurs Drôles de Dames »
- ➔ Chorales de Grenade
- ➔ « 4 éléments », formation de jazz

16h > Concert des musiciens en herbe des Ateliers Musicaux

- ➔ Les élèves des Ateliers Musicaux présenteront une vingtaine de morceaux tous styles confondus, de l'éveil musical au niveau avancé. Plus de 3h de musique non stop !

19h > Apéro concert

- ➔ Batucada des A2M
- ➔ Ateliers de jazz

21h > Spectacle musical « Gorillaz »

- ➔ En début soirée, nous proposerons le spectacle musical Gorillaz monté et joué par une vingtaine d'élèves avancés des Ateliers Musicaux.

22h > Scène Ouverte aux groupes locaux

- ➔ Comme toute fête de la musique, nous mettrons en avant les différentes formations du cru ! Une dizaine de groupes amateurs et passionnés, représentant le paysage musical de notre territoire, se produiront sur scène. Tous les styles seront représentés du rock aux musiques du monde.
- ➔ Jeux gonflables pour les plus petits, buvette & restauration



LES DATES À RETENIR SAISON 2009

6 juin
Concert des A2M

20 juin
Fête de la Musique

5 septembre
Journée Porte Ouverte

10 octobre
Urban Show

14 novembre
Festival Grenad'in

11 & 12 décembre
Père Noël fait son Show



Association MULTIMUSIQUE

1 quai de Garonne
31330 GRENADE

05.62.79.23.93

multimusique2@wanadoo.fr

www.multimusiques.com

www.multimusique.net

« A2M » Ateliers de musique Actuelle de Multimusique !

Début Juillet 2009 > Stages de musique

- ➔ Stages de découverte et initiation ouvert à tous

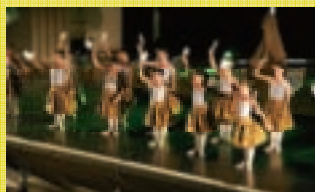
Samedi 5 septembre 2009 > journée porte ouverte

- ➔ Inscription des nouveaux élèves aux Ateliers Musicaux



En juin 2009, le Foyer Rural met ses habits de fetes...

DIMANCHE 7 juin à 18h au Foyer rural : spectacle de danse classique présenté par les élèves de Lynda COLSON.....



Et

DIMANCHE 14 juin, à l'ancien collège de Grenade, 1^{er} festival de Théâtre....

..... Les enfants et les adultes des ateliers théâtre et de la troupe vous présentent leurs spectacles tout au long de la journée ... avec la participation des autres ateliers du Foyer (restauration sur place)



Reservez
votre
journée !!!



> Juin 2009

6 juin à partir de 11 h

Soirée rugby
Stade Jean-Marie Fages

6 juin

Course pédestre
«Cap sur Grenade»
Partout dans la ville
18 h 15 : courses enfants
(départ place de la Halle)
19 h : départ du 5 et du 10 km,
chemin de la Hille
20 h 15 : remise des
récompenses sous la Halle

6 juin de 16 h à 23 h

Concert
des ateliers musicaux
Multimusique
à l'Hippodrome

7 juin à 18 h

Spectacle de danse classique
au Foyer Rural

9 juin à partir de 18 h 30

Causerie-Concert
autour de la musique d'Orient
avec Pierre Blanchut
Tout public à partir de 8 ans
à la Bibliothèque Municipale

11 juin à partir de 18 h 30

Lecture et signature
«Margot de la Lumière»
Bernard Lourman
à la Bibliothèque Municipale

13 juin, de 10 h à 18 h

3^e Tournoi de mini-tennis
sous la Halle

13 et 14 juin

Tournoi de foot : poussins,
benjamins et débutants
Stade Carpenté

14 juin

1^{er} Festival de théâtre
«Les 3 coups»
dans la cour et les salles
de l'Ancien collège

18 juin à 19 h

Commémoration
Monuments aux Morts

20 et 21 juin

Fête de la Musique
Programme spécial (cf. ci-contre)
Et n'hésitez pas à consulter
notre site internet
www.mairie-grenade.fr

25-26-27 juin
Tournoi de Volley-ball de la ville
gymnase et stade

26 juin à 21 h

Soirée Ciné Splash !
Cinéma + natation synchronisée
à la piscine de Grenade
à la piscine

28 juin

Vide-grenier organisé
par le Comité d'Animations
allées Alsace-Lorraine

28 juin en journée

Finale du tournoi de Tennis
aux terrains de tennis

> Juillet

13 juillet

Vide-grenier
et marché nocturnes organisés
par le Comité d'Animations
rue de la République et sous la Halle

14 juillet, de 7 h à 12 h

Concours de pêche
au Rond de Save

14 juillet à 11 h 45

Défilé
Monuments aux Morts

25 juillet

Animation jeu - Tombola
Association du Marché Grenadain

> Août

13 août

Vide-grenier
et marché nocturnes organisés
par le Comité d'Animations
rue de la République et sous la Halle

30 août

Festival du Cinéma de plein air
19 h : apéro concert, suivi de la
projection de "Mon petit doigt m'a dit".
Cour de l'ancien collège

SAMEDI 20 JUIN

HALLE DE GRENADE «LE MARCHÉ EN MUSIQUE»

- ▶ 10H Battucada de **Multimusique**
- ▶ 11H-12H Apéritif Concert avec la formation Jazz «4 Éléments»

SALLE DES FÊTES DE GRENADE en plein air

- ▶ 16H Concert des musiciens en herbe des **Ateliers Musicaux AzM**
- ▶ 18H Apéritif concert (groupe vocaux, batucada, animations)

ÉGLISE DE GRENADE

- ▶ 17H-18H Concert d'Orgue avec **JP Baron** (organiste), accompagné par **S. Denardi** (trompette) et **H. Salvador** (baryton)

SALLE DES FÊTES DE GRENADE en plein air

- ▶ 20H Spectacle musical «**GORILLAZ**»
- ▶ 22H Grande Scène ouverte avec les groupes amateurs: **Hypérior** Symphony, Sidewalk jam, Galawa, Oh my Chuck, Azar, Lizzie, Bab-Sada, The Bends, Big boy ks et Willaziz.

DIMANCHE 21 JUIN

FOYER RURAL DE SAINT CAPRAIS

- ▶ 14H30 - 15H30 Concert de la chorale «**Les Fous Alliés**»
- ▶ 18H30 - 19H30 «**Tapas Cymbales**», Bandas de Merville

FOYER RURAL DE GRENADE

- ▶ 14H30 - 17H «**Danses de salon**», «**Rock'N Roll Cïe**»
- ▶ 17H Rencontre avec la chorale «**Les Fous Alliés**»

CINÉMA DE GRENADE

- ▶ 16H «**Franz et le chef d'orchestre**» de Uzi Lotta Geffenblad, 2006

HALLE DE GRENADE et dans tout le village

- ▶ 19H30 Animation musicale dans les rues
- ▶ 20H30 - 02H Concert sur le podium de la halle avec «**Tapas Cymbales**», «**Caravan Jazz Band**» et le groupe «**MASCANTES**» (Blues-Rock) - Organisation Comité d'Animation de Fêtes de Grenade -

RENSEIGNEMENTS MULTIMUSIQUE : www.multimusique.net 05.62.79.23.93

RENSEIGNEMENTS MAIRIE : www.mairie-grenade.fr et 05.61.37.66.00